



# APPUI AUX ACTIVITÉS NATIONALES REDD+ : CADRE DU PROGRAMME GLOBAL 2011-2015

## Rapport semi-annuel 2012

---

NEUVIÈME RÉUNION DU CONSEIL  
D'ORIENTATION DU PROGRAMME  
ONU-REDD

---

26-27 octobre 2012

Brazzaville, République du Congo

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document n'a pas été imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les participants sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.unredd.net](http://www.unredd.net) ou [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org).

## Table des matières

1	Nature du Programme	4
1.1	Structure et résultats du Programme	5
2	Cadre de suivi (1 <sup>er</sup> janvier – 30 juin 2012)	7
3	Catégories d'assistance	38
3.1	Fonctions d'appui international	38
3.2	Appui spécifique aux pays	39
3.2.1	<i>Appui ciblé</i>	39
3.2.1.1	Adossement	43
3.3	Secrétariat	44
4	Données financières	46

## Liste des sigles et acronymes

AAN	Appui aux activités nationales REDD+
BeRT	Outil d'identification des avantages et des risques
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CD-REDD	Développement des capacités pour la REDD
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CPLCC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
EESS	Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique
EPG	Évaluation participative de la gouvernance
ERCR	Évaluation des risques de corruption dans la REDD+
FAI	Fonctions d'appui international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASM	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire
FCPF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FRIM	Forest Research Institute Malaysia (centre de recherche forestière de Malaisie)
GEO-FCT	Mission de repérage du carbone forestier
GES	Gaz à effet de serre
GIZ	Agence allemande de coopération technique
IFN	Inventaire forestier national
MRV	Mesure, notification et vérification
NER	Niveaux d'émissions de référence
NSE	Norme sociale et environnementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC	Organisation de la société civile
PCSE	Principes et critères sociaux et environnementaux
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RCFE	Renforcement des capacités sur les faibles émissions
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts
R-PP	Document de préparation à la REDD
SIG	Système d'information géographique
SIS	Système d'information sur les garanties
SNSF	Système national de surveillance des forêts
SNV	Stichting Nederlandse Vrijwilligers (organisation néerlandaise de développement)
UNFP II	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

## 1. Nature du Programme

**Titre du programme :**

“Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015”

**Date d’approbation du Conseil d’orientation du Programme ONU-REDD :** 9 août 2011

**Date du premier transfert de fonds<sup>1</sup> :**  
1<sup>er</sup> novembre 2011

**Date d’échéance selon le document du Programme :**

30 décembre 2015

**Partenaires pour la mise en œuvre :**

Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE)

Résumé financier (\$US) <sup>2</sup>			
Organisme des Nations Unies participants	Budget approuvé du Programme <sup>3</sup>	Montant transféré <sup>4</sup>	Cumul des dépenses au 30 juin 2012 <sup>5</sup>
<i>FAO</i>	8 675 040	8 675 040	5 549 586
<i>PNUD</i>	8 317 341	8 317 341	5 208 963
<i>PNUE</i>	6 957 662	6 957 662	4 259 487
<i>Total partiel</i>	23 950 043	23 950 043	15 018 036
<i>Coûts d'appui indirects (7%)</i>	1 676 503	1 676 503	1 051 262
<i>Total</i>	25 626 546	25 626 546	16 069 298

<sup>1</sup> Tels qu’ils figurent sur la plateforme *Office Gateway* du Fonds d’affectation spéciale multipartenaire (FASM) <http://mptf.undp.org> (en anglais). Des transferts de fonds supplémentaires ont été effectués le 31 juillet 2012.

<sup>2</sup> Les données financières indiquées comprennent les coûts d'appui indirects.

<sup>3</sup> Le budget total pour la période du Programme s’étendant du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012. Ces informations sont disponibles sur le site Office GATEWAY du FASM : <http://mptf.undp.org>

<sup>4</sup> Montant transféré à l'organisme de l'ONU participant par le FASM d'ONU-REDD. Ces informations sont disponibles sur le site Office GATEWAY du FASM: <http://mptf.undp.org>

<sup>5</sup> Somme des contributions engagées et des décaissements.

## 1.1 Structure et résultats du Programme

Le Programme ONU-REDD s'emploie à contribuer à la mise en œuvre mondiale de la REDD+ aux échelons national et international. L'«Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015» du Programme ONU-REDD, ci-après dénommé «Programme AAN», s'attache à appuyer les pays dans leurs efforts de REDD+ en élaborant des approches, analyses, méthodologies, outils, données et bonnes pratiques en commun. Le Programme AAN constitue également pour le Programme ONU-REDD une infrastructure encadrant la gestion des connaissances et le partage des expériences, ainsi que la promotion de la coopération Sud-Sud.

Le document de Programme «Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015» ont été approuvés en principe par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD en août 2011<sup>6</sup>. L'allocation de fonds générale sur deux ans (31 juillet 2011 - 30 juin 2013) a été *approuvée* simultanément. Lors de sa septième réunion à Berlin, les 13 et 14 octobre 2011, le Conseil a *entériné* le budget de la première année (31 juillet 2011 - 30 juillet 2012) et ces fonds ont été transférés aux organismes de l'ONU participants (FAO, PNUD et PNUE) le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Avec cette date de transfert de fonds pour référence, le cycle budgétaire a été modifié afin de couvrir la période s'étendant jusqu'au 31 octobre 2012<sup>7</sup>.

Le Programme AAN découle de la stratégie du Programme ONU-REDD et des leçons tirées pendant la mise en œuvre du Programme global 2009-2011.

Les huit résultats de l'«Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015» sont les suivants :

1. Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de la mesure, notification et vérification (MRV) et de la surveillance ;
2. Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et intégrateurs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+ ;
3. Renforcement des systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+ ;
4. Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement aux décisions nationales et internationales de

---

<sup>6</sup> Décision intersession du Conseil d'orientation, 9 août 2011

<sup>7</sup> Décision intersession du Conseil d'orientation, 25 juin 2012

REDD+, ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies ;

5. Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés par les stratégies et activités de REDD+ ;
6. Les processus de transition vers une économie verte sont valorisés comme résultant des stratégies et investissements de REDD+ ;
7. Développement, gestion, analyse et partage des connaissances du Programme ONU-REDD en vue d'appuyer les efforts de REDD+ à tous les niveaux ;
8. Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces.

## 2. Cadre de suivi (1<sup>er</sup> janvier - 30 juin 2012)

Le tableau ci-dessous rend compte des progrès réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2012, classés par indicateurs de niveau de résultat, situations de référence, objectifs escomptés et réalisations fixés par le Cadre de suivi du Programme conjoint figurant dans le document "Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015" (AAN). Cette démarche a pour but de répertorier les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs fixés. L'absence de donnée connue pour la période visée (1<sup>er</sup> janvier - 30 juin 2012) est indiquée par un "s.o."

**Tableau 1 : Cadre de suivi (1<sup>er</sup> janvier-30 juin 2012)**

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pays dotés de dispositions juridiques et institutionnelles conformes aux exigences de surveillance et d'information en prévision de la REDD+</li> <li>• Les pays disposent d'outils, méthodes, conseils scientifiques et partenariats par le biais du Programme ONU-REDD</li> <li>• Nombre de pays et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre très limité de pays (moins de cinq) en sont à la phase de mise en place de démarches complètes de suivi</li> <li>• Ensemble d'outils et de processus en place fournis par le Programme ONU-REDD et les partenaires</li> <li>• Les capacités et les informations sont insuffisantes dans la quasi-totalité des pays REDD+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici 2015, tous les pays REDD+ appuyés par le Programme ONU-REDD auront adopté les mesures nécessaires pour améliorer les dispositions juridiques et institutionnelles afin de garantir un suivi complet</li> <li>• D'ici 2015, le Programme ONU-REDD offrira un cadre de suivi, des organes consultatifs et un ensemble complet d'outils, de méthodes et d'orientations</li> </ul>	<p>1.1 : Exigences d'information et de suivi pour la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonctions de surveillance et de MRV du Programme ONU-REDD en faveur de l'atténuation par le biais de la REDD+ ont progressé durant la période visée, et les avancées ont été présentées au Conseil d'orientation lors de sa huitième réunion à Asunción (Paraguay), en mars 2012. Un groupe de travail interinstitutionnel a été mis sur pied et chargé d'élaborer une démarche de surveillance et de MRV pour le Programme, et d'en assurer le suivi. Le groupe de travail est également chargé des systèmes d'information, notamment en matière de garanties.</li> <li>• Un recensement systématique est en cours afin d'étudier les données existantes, en fonction des méthodes de mesure et d'évaluation des réserves de carbone terrestre et de leurs variations. Ce recensement vise à crédibiliser les orientations données aux pays qui souhaitent participer à la REDD+ et aux mécanismes de gestion des terres à venir. Il contribuera également à étayer scientifiquement les nombreuses méthodes de mesure et d'évaluation du carbone qui existent aujourd'hui. À partir d'un inventaire initial des titres et des résumés, plusieurs centaines d'articles revus par les pairs, de rapports et d'ouvrages proposant une étude comparative des différentes méthodes ont été répertoriés. L'équipe internationale de recensement – composée de spécialistes en la matière (forêt, sol, tourbe et télédétection) s'appuyant sur la littérature scientifique, les statistiques et un recensement systématique – a évalué la qualité des données présentées dans la littérature scientifique répertoriée. Durant les six premiers mois de l'année 2012, l'équipe a mis à jour la documentation en intégrant les derniers articles publiés depuis le démarrage du projet, examinant de nouveaux articles en leur appliquant les mêmes critères d'évaluation de la qualité. Un travail portant sur les méta-analyses quantitatives relatives à l'efficacité des différentes méthodes de mesure du carbone par sous-</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
institutions dotés de capacités renforcées et d'information conformes aux exigences de la CCNUCC en matière de notification et d'information en lien avec la REDD+		<p>pour le suivi de la REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les pays recevant un appui du Programme ONU-REDD auront renforcé leurs capacités et leurs bases d'information</li> </ul>	<p>1.2 : Outils et méthodes de MRV et de suivi</p>	<p>groupes est également en cours. La documentation est abondante sur ce sujet : télédétection de type LiDAR, modèles d'estimation des flux de carbone, modèles et méthodes d'estimation du carbone présent dans le sol (combustion sèche, Walkley-Black, covariance des turbulences). Des résultats préliminaires sont d'ores et déjà disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>ONU-REDD a assisté le Groupe Observation de la Terre dans la création de l'initiative <i>Global Forest Observation</i> destinée à généraliser le recours à la télédétection et à faciliter l'accès à l'imagerie satellitaire.</li> <li>La signature d'une lettre d'accord entre la FAO et le Centre agronomique tropical d'enquête et d'enseignement, le Centre coréen de recherche forestière et l'Institut de recherche forestière de Malaisie a créé des bases de données régionales en matière d'équation allométrique applicable aux arbres pour l'Amérique du sud et centrale et pour l'Asie du sud et du sud-est. La première ébauche est achevée, et le produit fini est prévu pour octobre 2012.</li> <li>Création d'une base de données exhaustive pour l'évaluation de la biomasse forestière et d'un didacticiel pour l'entrée des données. Analyse de la documentation en matière d'équations allométriques prévue pour septembre 2012.</li> <li>Partenariats stratégiques avec des acteurs externes impliqués dans le renforcement des capacités pour l'inventaire des gaz à effet de serre (GES), et progression des autres travaux d'inventaire des GES : échanges d'informations et participation aux ateliers avec l'initiative Développement des capacités pour la REDD (CD-REDD) et l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis pour renforcer la coordination des efforts actuels et à venir et l'identification des lacunes dans les pays, en vue de hiérarchiser les travaux dans ce domaine. Une assistance a également été apportée en faveur du projet, dans le cadre de l'initiative de mesure et de repérage des performances de l'Institut des ressources mondiales, consistant à élaborer un modèle d'étude de cas pour les systèmes d'inventaire de l'utilisation des terres, des changements d'affectation et des GES forestiers.</li> <li>Une appréciation et évaluation des données d'activités pour l'inventaire de GES du secteur forestier dans plusieurs pays a aidé les pays et le Programme ONU-REDD à mieux appréhender les besoins des pays en</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>matière de formation au développement des capacités. Cet exercice a eu lieu dans le cadre d'un atelier de la CD-REDD/Coalition des forêts tropicales en avril 2012 à Berlin. Soucieux d'une meilleure sensibilisation et coordination des activités, les 14 participants de 8 pays d'Afrique, la GIZ et le projet CD-REDD ont profité de cette occasion pour échanger des informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'appui à l'Équateur et au Viet Nam sur le suivi de la biodiversité et des services écosystémiques vient compléter cette réalisation, et contribue à son succès. Ces éléments sont étayés sous le résultat 5, réalisation 5.2 : création de "systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples de la REDD+".</li> </ul>
			1.3 : Soutien technique à la mise en œuvre et au développement des capacités au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un symposium sur la MRV organisé dans les Philippines en juillet 2012, ainsi qu'un atelier national en Indonésie (juillet 2012) sur les équations allométriques applicables aux arbres et l'évaluation de la biomasse, ont poursuivi les travaux de renforcement des capacités sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts et les dispositifs de MRV, et leur mise en œuvre dans les deux pays.</li> <li>Une "formation des équipes techniques nationales sur les équations allométriques dans le cadre du Programme ONU-REDD" a été dispensée à Hanoi, au Viet Nam (juin 2012), avec la participation d'experts d'Indonésie et de l'Institut national pour la réforme agraire de Bolivie. La formation a permis de renforcer la capacité du personnel technique vietnamien impliqué dans la MRV, et contribué à plusieurs outils en cours d'élaboration (bases de données sur les variables applicables et l'échange de données entre l'Inventaire forestier national (IFN) et les instituts de recherche).</li> <li>Dix-huit missions d'adossement et de prospection en matière de MRV et de surveillance ont été menées durant la période visée, afin de dresser le bilan des avancées et aider techniquement les pays sur divers plans : évaluer leurs besoins en capacités, continuer de renforcer leur aptitude à répondre aux exigences du MRV, élaborer des inventaires forestiers nationaux ou des systèmes nationaux de surveillance des forêts, et concevoir leurs plans d'action de MRV. Ces dix-huit missions sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Trois missions d'adossement ont été menées au Cambodge, en février, mars et juin 2012, afin de fournir un appui technique sur des problématiques liées au MRV et à l'inventaire forestier national. L'appui a été offert au pays pour l'élaboration d'un plan d'action de MRV ; ce dernier est en cours de consultation dans le pays et en attente d'approbation.</li> </ul> </li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mission d'adossement a eu lieu en Thaïlande en mars 2012, afin de fournir un appui technique sur des questions liées au MRV et à l'IFN, parallèlement à la préparation de l'atelier de démarrage consacré à l'IFN, qui a réuni les institutions concernées par le suivi et les inventaires forestiers. Les éventuelles activités d'ONU-REDD dans la région Asie-Pacifique sur les questions connexes ont également été explorées.</li> <li>- Deux missions d'adossement au Bangladesh ont été menées en janvier et mars 2012 afin d'apporter un appui technique sur des questions liées au MRV et à l'inventaire forestier national. Elles ont, entre autres, contribué à l'achèvement du plan d'action provisoire de MRV et de la feuille de route nationale REDD+, entourée de consultations.</li> <li>- Une mission interinstitutions d'adossement a été organisée en janvier 2012 afin d'offrir au Sri Lanka un appui technique pour mener à bien le document de préparation à la REDD+ (R-PP) et une consultation nationale destinée à valider le R-PP. Un appui ciblé est apporté au pays pour l'élaboration du R-PP, tandis qu'un appui supplémentaire sera offert pour l'élaboration du plan d'action pour la MRV.</li> <li>- Une mission d'adossement a eu lieu au Viet Nam en juin 2012 pour accompagner l'application du document de Programme national en phase II (voir la réalisation 8.1)</li> <li>- Une mission interinstitutions d'adossement a été menée en République du Congo pour œuvrer sur le document du Programme ONU-REDD (notamment sur les volets surveillance et MRV) en janvier 2012.</li> <li>- Une mission d'adossement en République démocratique du Congo (RDC) a été chargée en février 2012 d'aider les consultations portant sur la version préliminaire du document relatif à la surveillance et au MRV, d'achever le document, d'accompagner les diverses activités liées à la surveillance et au MRV, notamment l'organisation de l'atelier sur la méthodologies proposée pour l'inventaire forestier national, et enfin d'entreprendre un suivi des activités du système national de surveillance des forêts (formations en 2012 et méthodes permettant de lancer l'établissement de la cellule/laboratoire de télédétection au sein du ministère).</li> <li>- Trois missions d'adossement ont eu lieu au Paraguay pour encadrer deux ateliers en février 2012, et un autre en mars 2012, portant sur l'établissement, à la demande du Paraguay, d'un système national REDD+ de surveillance des forêts (SNSF).</li> <li>- En juin 2012, une mission d'adossement chargée d'appuyer le Programme national en Équateur (surveillance et MRV) a, entre autres, participé à la formation Silvacarbon - Mission de repérage du carbone forestier</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>(GEO-FCT) sur le suivi de la dégradation forestière par télédétection.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mission d'adossement a eu lieu en mai 2012 en PNG pour appuyer le Programme national ONU-REDD, notamment par le biais de consultations et d'une planification des travaux pour le suivi national REDD+ et le plan d'action pour la MRV, et par la re-conception de l'inventaire forestier national, avec des parties prenantes telles que le bureau du Changement climatique et du Développement et l'autorité forestière de PNG.</li> <li>- Une mission de prospection en Côte d'Ivoire en mai 2012 a été menée, à la demande du ministre de l'Environnement et du Développement durable pour un appui à la REDD+ et à la surveillance et MRV.</li> <li>- Une mission de prospection en Mongolie en mars 2012 a accompagné les activités d'appui ciblé.</li> <li>- Une mission interinstitutions de prospection au Bhoutan en avril 2012 a aidé l'organisation par le gouvernement, pendant deux jours, d'un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités pour la REDD+. Des consultations ont été entreprises sur les capacités nationales existantes de suivi et de mesure des forêts et sur l'exécution des formations techniques en matière de surveillance et de MRV pour la REDD+ ; un appui a été apporté à la planification des prochaines étapes de la préparation de la REDD+ dans le pays.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un adossement technique a porté sur l'élaboration de documents de Programmes nationaux, de stratégies REDD+ et de plans d'action propres aux pays pour le Nigéria, le Viet Nam et la Mongolie. Des avis techniques ont été formulés sur les documents de Programmes nationaux afin de renforcer les volets relatifs au MRV/Niveaux d'émissions de référence (NER) et connexes ;</li> <li>• Un appui a été apporté à la conception d'un IFN en PNG, une mission ayant été menée en mai 2012 pour l'adossement du Programme national avec développement des capacités.</li> <li>• Appui en RDC sur le déploiement de TerraCongo, plateforme fournissant des statistiques en ligne sur la déforestation au SNSF (janvier - décembre 2012).</li> <li>• Des outils de formation ont été distribués pour appuyer le développement d'un inventaire national des GES,</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>ainsi qu'un didacticiel pour l'entrée de données à l'appui des activités de CD-REDD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appui ciblé est en cours de déploiement dans cinq pays, afin de poursuivre le renforcement de leur aptitude à répondre aux exigences de MRV et à élaborer des IFN ou des SNSF, ainsi que des plans d'action pour la MRV. Exemples d'approches régionales : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mongolie ; pour l'élaboration de la feuille de route pour la préparation à la REDD+ et le plan d'action du SNSF du pays, et pour la reconception de l'IFN et du système de suivi terrestre par satellite de Mongolie.</li> <li>– Bhoutan ; pour la mise en place de la base de données de l'inventaire forestier national. Une mission a eu lieu en avril 2012 afin d'introduire et de renforcer les capacités des systèmes de mesure et de suivi techniques pour la REDD+.</li> <li>– PNG et Îles Salomon ; pour l'élaboration d'une proposition régionale pour l'appui technique au suivi et à l'inventaire forestiers, dont l'achèvement est fixé à décembre 2012.</li> <li>– Paraguay : appui à la télédétection et conception d'un portail web de système d'information géographique pour la mise en œuvre du SNSF au Paraguay. Le portail web, conçu en consultation avec le Paraguay et réalisé par la FAO, est désormais opérationnel. La formation sur la cartographie forestière a eu lieu au Paraguay (3 animateurs de la FAO, 17 techniciens de SEAM/INFONA), et le SNSF a été présenté lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation (février-mars 2012). Il s'agissait d'une tâche supplémentaire qui n'était pas prévue dans le plan de travail du Programme national.</li> </ul> </li> <li>• Une formation à la télédétection dans l'évaluation des risques de corruption dans la REDD+ (ERCR) a été dispensée à Belem (Brésil) en avril 2012 à six participants de Tanzanie et de Zambie, respectivement, sur le suivi des forêts tropicales. En mars 2012, un cours a réuni quatre participants au Paraguay sur le système TerraAmazon/INPE.</li> <li>• Coordinné avec d'autres initiatives et programmes en matière de changements climatiques, un appui au niveau du pays a été proposé au sein des agences à l'échelon mondial et national. Un avis technique a été formulé et intégré aux documents de projet à l'intention des pays ONU-REDD sous l'égide du Programme de Renforcement des capacités sur les faibles émissions (RCFE) du PNUD (RDC, Zambie), afin d'établir une</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>cohésion entre le RCFE et la planification et la programmation de la REDD. Des responsables “de terrain” dans les bureaux de pays du PNUD ont bénéficié d’un renforcement des capacités pour la REDD dans le processus de la CCNUCC, la MRV et l’ONU-REDD, afin de mieux les préparer à appuyer leurs interlocuteurs nationaux sur les questions liées à la REDD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelque 15 pays au total ont bénéficié d’un appui à leurs activités d’évaluation des besoins, pour le renforcement des capacités, l’élaboration des SNSF, les plans d’action pour la MRV et les feuilles de route.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pays où le processus et les résultats des évaluations de la gouvernance sont intégrés à la stratégie nationale REDD+</li> <li>• Les résultats de l’évaluation participative institutionnalisés de la gouvernance, ainsi que les informations relatives, sont facilement accessibles, rendus publics et régulièrement communiqués</li> <li>• L’importance de l’évaluation participative de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de diverses difficultés en matière de gouvernance dans plusieurs plans de préparation, mais sans précision sur la manière de résoudre ces difficultés</li> <li>• Rien n’a été fait pour faciliter les systèmes multipartites à recueillir des données relatives à la gouvernance pour la REDD+</li> <li>• L’accord sur l’alinéa d) de l’annexe 1 doit être détaillé par le SBTSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D’ici 2015, au moins cinq pays ONU-REDD disposeront de systèmes crédibles et inclusifs de recueil des données et évaluations relatives à la gouvernance</li> <li>• D’ici 2015, au moins cinq pays ONU-REDD disposeront de systèmes internationaux reconnus de partage d’information sur la gouvernance et auront amélioré leurs dispositifs de gouvernance</li> <li>• D’ici 2015, les cadres institutionnels juridiques et</li> </ul>	<p>2.1 : Systèmes crédibles, intégrateurs et placés sous le contrôle des pays pour la collecte des données et l’évaluation des performances</p> <p>2.2 : Cadres renforcés pour la mise en œuvre des politiques et mesures de REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réseau de praticiens a été mis sur pied pour les évaluations participatives de la gouvernance (EPG) dans le cadre d’un <a href="#">échange Sud-Sud</a>, un atelier sur les premiers enseignements à retenir ayant réuni les praticiens et des participants de quatre pays pilotes (Indonésie, Viet Nam, Équateur et Nigéria) et d’autres pays de la région Asie-Pacifique (Sri Lanka, Myanmar, Cambodge et Papouasie-Nouvelle-Guinée), et du Paraguay. L’échange Sud-Sud a eu lieu à Bogor (Indonésie) en avril 2012. La création de ce réseau de praticiens permettra au Programme AAN de partager plus aisément les leçons pertinentes entre les organismes pilotes, et facilitera la communication quotidienne et directe entre les points focaux/coordonnateurs concernant les questions plus concrètes. Cet échange Sud-Sud a également contribué aux futures orientations sur la conduite des EPG.</li> <li>• Dans le cadre de l’appui ciblé, un processus d’évaluation participative de la gouvernance a été lancé au Viet Nam à l’occasion d’un atelier consultatif en mars 2012.</li> <li>• Un ensemble d’indicateurs a été élaboré en collaboration et convenu avec les acteurs indonésiens avant d’être finalisé pour la collecte des données (août 2011-avril 2012). Des enquêteurs ont été recrutés pour le recueil des données, et un instrument élaboré à cette fin.</li> <li>• Les deux études juridiques menées à terme – un document d’orientation sur la préparation juridique à la REDD+ : enseignements à retenir du Mexique, du Viet Nam et de la Zambie, et une analyse comparative des législations en matière de changement climatique, mettant en exergue les liens entre les dispositions sur la forêt et la REDD+ – ont contribué à une meilleure compréhension des aspects juridiques liés à la REDD+, et ce faisant, ont permis une meilleure mise en œuvre des politiques et des mesures de REDD+ dans les pays ONU-REDD.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
la gouvernance est employée pour montrer la progression des pays dans les phases de la REDD+		réglementaires nationaux nécessaires à la mise en œuvre des politiques et des mesures de la phase 2 de la REDD+ seront reconnus internationalement	<p>2.3 : Renforcement des systèmes pour appliquer et observer les garanties</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de l'échange Sud-Sud sur la gouvernance de la REDD+ qui s'est tenu à Bogor (Indonésie) en avril 2012, quatre pays pilotes en matière d'EPG ont reçu et partagé des informations sur les outils et les méthodes d'appui à l'élaboration d'une législation REDD+ et au renforcement de la participation des parlementaire dans la REDD (voir le résultat au 2.1). L'équipe de développement parlementaire du PNUD et le Bureau juridique du développement de la FAO figuraient parmi les participants. Le travail se poursuit avec la rédaction d'une note de réflexion sur l'approche ONU-REDD des thématiques juridiques (parmi lesquelles l'assistance juridique et les travaux parlementaires) et l'élaboration de stratégies pour l'intervention de l'équipe en Mongolie.</li> <li>• Des informations sur la REDD+ et le Programme ONU-REDD sont à présent disponibles sur le <a href="#">site Internet Agora</a> du réseau parlementaire, une plateforme dédiée au développement parlementaire. En outre, des discussions électroniques ont été initiées avec un réseau de professionnels du changement climatique investis dans des travaux parlementaires au sein des bureaux pays du PNUD, avec l'objectif de se doter de capacités en interne.</li> <li>• Une stratégie interinstitutions sur les problématiques juridiques a été dégagée et convenue entre les organismes, et servira à coordonner la planification des réponses aux demandes d'appui ciblé. En outre, le Programme ONU-REDD, le groupe de développement parlementaire du PNUD et le bureau pays du PNUD ont été associés à l'approbation d'un appui ciblé destiné à renforcer le rôle du Parlement en Mongolie en matière de REDD+.</li> <li>• Un groupe interinstitutions a été mis sur pied et travaille actuellement à l'élaboration d'une approche ONU-REDD pour aider les pays à construire un système d'information sur les garanties (SIS), en coordination avec le MRV et le suivi (voir aussi 1.1)</li> <li>• Les interlocuteurs du gouvernement du Panama ont bénéficié d'un accompagnement technique du PNUD et de la FAO sur les systèmes d'information sur les garanties, via des outils en ligne permettant d'aborder les SIS et des exemples de travaux en lien avec le Programme ONU-REDD, notamment les principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) et l'outil d'identification des avantages et des risques (BeRT) (voir</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>réalisation 5.1 ci-dessous). Parmi les participants figuraient un groupe d'interlocuteurs du gouvernement, l'Autorité nationale pour l'environnement du Panama et le personnel de l'agence de l'ONU basée au Panama.</p> <p>2.4 : Renforcement des capacités pour une gestion efficace des forêts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Pakistan a reçu un appui pour les procédures d'adhésion au Programme ONU-REDD ; au Cambodge et au Viet Nam, le renforcement des plateformes de consultation des parties prenantes a été favorisé et appuyé.</li> </ul> <p>2.5 Un régime foncier au service de la REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En mai 2012, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a officiellement approuvé les Directives volontaires pour une gouvernance des régimes fonciers. Se fondant sur ces directives, un document d'orientation du Programme ONU-REDD propose aux pays REDD+ des conseils pour traiter les questions foncières (à paraître en 2013).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de pays ONU-REDD bénéficiant de paiements fondés sur les résultats</li> <li>Part des pays ONU-REDD recevant des paiements axés sur les résultats par le biais d'entités nationales</li> <li>Part de pays ONU-REDD qui recevait initialement d'organismes des Nations Unies des paiements axés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2011, un seul accord avait été conclu pour verser des paiements axés sur les résultats au pays ONU-REDD – l'Indonésie. Toutefois, le Programme ONU-REDD n'a pas influencé de façon significative la décision. (la Guyane et la Tanzanie ont conclu des accords avant de rejoindre le Programme ONU-REDD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici 2015, au moins cinq pays ONU-REDD reçoivent des paiements axés sur les résultats.</li> <li>D'ici 2015, les systèmes de gestion transparente, équitable et responsable élaborés par le Programme ONU-REDD sont reconnus par les investisseurs/donateurs comme un facteur à prendre en compte dans la fourniture de paiements axés sur les résultats</li> </ul>	<p>3.1 : Systèmes fiduciaires nationaux fiables pour les paiements fondés sur les résultats</p> <p>3.2 : Systèmes de répartition des avantages guidés par les principes de transparence, d'équité et de responsabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une assistance technique a été apportée aux pays suivants : l'Indonésie, avec la préparation, à la demande du gouvernement national, du mandat d'appui au Bureau de l'ONU chargé de la coordination de la REDD+ dans le pays ; la RDC, avec le soutien apporté au Bureau de coordination national dans la création d'un fonds national pour la REDD+ ; et le Viet Nam, avec la participation à la préparation du Programme national REDD+ du gouvernement (phase II).</li> <li>Un cadre a été défini pour examiner les accords existants sur le partage des avantages dans les pays REDD+ et pour envisager d'autres accords de ce type. Cette démarche s'appuie sur la documentation concernant le partage des avantages de la REDD+ et sur les travaux menés dans ce domaine au Viet Nam. Il a été intégré aux activités d'appui ciblé en Mongolie, au Bhoutan, au Népal et au Pérou, à l'origine en tant que cadre permettant de structurer des activités telles que la production d'études analytiques sur les systèmes de répartition des avantages.</li> <li>Une assistance technique a été fournie sous la forme de relectures et de contributions aux rapports publiés dans le cadre du Programme national du Viet Nam : "orienter/piloter la prise de décision locale pour le développement d'avantages compatibles avec/conformes à la REDD+" et le rapport final "(Projet) pilote d'instauration de coefficients R pour le système de répartition des avantages de la REDD+ dans le district de Di Linh, province de Lam Dong".</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
sur les résultats et qui progressivement reçoivent des paiements par une entité nationale		dans trois pays au moins	3.3 : Risques de corruption dans la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un atelier régional Afrique et une manifestation de haut niveau sur l'amélioration de la transparence et de la responsabilité dans le cadre de la REDD+ en Afrique se sont tenus à Lusaka (Zambie) du 24 au 26 avril. Quarante-vingt acteurs nationaux représentant les organismes de lutte contre la corruption, les équipes nationales de REDD+ de la société civile, y ont assisté, venus des six pays africains partenaires de l'ONU-REDD (RDC, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Tanzanie et Zambie). Cet atelier a eu pour conséquences immédiates : la "Déclaration de Lusaka" ; d'initier un dialogue inédit entre les organismes anticorruption et les équipes nationales de REDD+ ; des demandes d'appui ciblé ; l'organisation planifiée, au niveau national, d'ateliers consacrés au problème ; et la création d'un forum de discussion en ligne pour échanger informations et connaissances sur ces questions (voir le rapport de synthèse et la Déclaration de Lusaka, en <a href="#">anglais</a> et en <a href="#">français</a>).</li> <li>• Des fonds ont été approuvés/engagés pour un appui ciblé à la lutte contre la corruption au Bhoutan, au Bangladesh, en RDC, au Kenya, au Népal, au Pérou et aux Philippines. Ils sont essentiellement consacrés à une ERCC participative et à des projets de développement des capacités ciblant divers acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Ces demandes prouvent que les pays REDD+ sont conscients des risques que fait courir la corruption dans le cadre de la REDD+, à la fois concrètement (efficacité, équité, efficience) et en ce qu'elle peut ternir leur réputation.</li> <li>• Plusieurs événements internationaux et régionaux ont également souligné les enjeux de la corruption pour la REDD+ et les moyens de les surmonter, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>– La présentation du Programme ONU-REDD lors de deux conférences publiques organisées en Norvège par Norad et U4/ Institut Christopher Michelsen en juin 2012, qui a réuni plus de 60 participants</li> <li>– Une séance lors de l'échange Sud-Sud de l'EPG à Bogor (voir plus haut)</li> <li>– Des affiches sur les tenants et les aboutissants de la lutte contre la corruption dans la REDD+ ont été diffusées dans les pays africains en <a href="#">anglais</a> et en <a href="#">français</a></li> <li>– Le rapport <a href="#">Repères sur la lutte contre la corruption</a> a été édité et diffusé en ligne par le Centre régional Asie-Pacifique.</li> <li>– Deux articles publiés dans la <a href="#">lettre d'information ONU-REDD</a> et dans la <a href="#">liste de diffusion Go-REDD+ de la région Asie-Pacifique</a> ont contribué à diffuser l'information à un public plus large et à faire de cette question</li> </ul> </li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>une priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Programme ONU-REDD a participé à une manifestation en marge du sommet Rio+20, organisée conjointement par le groupe de gouvernance démocratique et le CIP du PNUD, en juin 2012.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de peuples autochtones, de communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les populations autochtones et les OSC sont représentées au Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les peuples autochtones, communautés locales et acteurs des OSC sont</li> </ul>	<p>3.4 : Les avantages de la REDD+ favorisent l'égalité et la réduction de la pauvreté</p> <p>3.5 : Participation des femmes aux systèmes nationaux de REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation des fonds pour un appui ciblé au Bangladesh, destinés au renforcement des capacités sur les incidences sociales de la REDD+.</li> <li>• Rédaction, lancement et diffusion de publications sur la problématique hommes-femmes dans la REDD+, dont <u>Repères sur l'égalité des sexes et la REDD+</u>, réalisé et diffusé par le centre régional pour la région Asie-Pacifique en janvier 2012. Le rapport <u>Placer le genre au cœur de la REDD+ : un facteur de succès</u> a été traduit en espagnol et en français, et distribué en ligne au Conseil d'orientation en mars 2012, touchant un large public. Ces publications sont destinées à contribuer au résultat 3 en ce qu'elles soulignent l'importance que revêt la participation des femmes pour la pérennité des processus de REDD+.</li> <li>• Des travaux ont été initiés sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le Programme ONU-REDD et la REDD+, notamment : (i) les directives sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) du Programme ONU-REDD ont été révisées afin de tenir compte de cette question ; les critères de sélection des représentants de la société civile au Conseil d'orientation ont aussi été revus pour valoriser la prise en compte des points de vue et la participation des organisations et réseaux de femmes ; (ii) une fiche conceptuelle a été élaborée afin de recenser les travaux du Programme ONU-REDD et de ses organismes, et les points d'entrée en vue d'une meilleure intégration. Des cahiers des charges ont été dressés et le recrutement des consultants est en cours ; et (iii) le Programme a continué d'explorer les différentes possibilités d'intégrer la problématique hommes-femmes dans l'EPG.</li> <li>• La collaboration avec le FCPF a été renforcée et les représentants des populations autochtones de la région Afrique ont été informés de l'approche du Programme ONU-REDD en matière d'engagement des parties prenantes et de CPLCC lors du <u>dialogue panafricain des peuples autochtones avec le FCPF</u>, qui a réuni 72 personnes représentant les populations autochtones de 16 pays de la région.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
<p>locales et d'acteurs des OSC représentés dans la prise de décision, l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre de la REDD+ aux niveaux national et international</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de processus de consultation en cours pour la préparation nationale et les activités de REDD+</li> <li>• Nombre de pays dotés de systèmes destinés à apporter un recours efficace aux parties prenantes affectés par la préparation et les autres activités de REDD+</li> <li>• Nombre de pays</li> </ul>	<p>d'orientation du Programme ONU-REDD. La représentation des acteurs des populations autochtones et des OSC au niveau national est mentionnée dans les DPN de certains pays ONU-REDD, et a été appliquée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des consultations ont eu lieu auprès des populations autochtones, communautés locales et acteurs des OSC (i) à l'échelon international pour l'élaboration des Lignes directrices du Programme ONU-REDD concernant l'engagement des parties prenantes ; et (ii) dans les trois régions pour l'élaboration des orientations pour le CPLCC.</li> </ul>	<p>représentés dans les organes décisionnaires en matière de REDD+ et impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des activités de REDD+ dans les pays récipiendaires d'un appui direct du Programme ONU-REDD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation constructive des peuples autochtones, communautés locales et acteurs des OSC aux niveaux national et provincial concernant l'élaboration de stratégies REDD+ et la mise en œuvre des activités.</li> <li>• Des moyens de recours existent dans les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD.</li> </ul>	<p>locales, les OSC et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités nationaux et internationaux de la REDD+.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme ONU-REDD a œuvré en coordination avec le FCPF et le Programme d'investissement pour la forêt sur l'engagement des parties prenantes, en particulier en déterminant, grâce à un recensement conjoint des activités et des dispositions budgétaires existantes et envisagées, l'aide apportée par chaque initiative aux populations autochtones et aux acteurs de la société civile. Cette analyse a été présentée conjointement lors de la réunion commune du Comité des participants du FCPF et du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD en mars 2012 à Asunción (Paraguay). La réunion a également été l'occasion d'informer les parties prenantes au Comité de participants et au Conseil d'orientation ONU-REDD des progrès réalisés. Un exposé a aussi été proposé des directives conjointes du FCPF et du Programme ONU-REDD sur l'engagement des parties prenantes et des directives ONU-REDD sur le CPLCC.</li> <li>• Lors de la onzième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), en mai 2012, le Programme ONU-REDD a informé les parties prenantes autochtones et recueilli leurs commentaires. En marge de cet événement, le Programme a organisé une manifestation intitulée "<u>le CPLCC pour la REDD+ : premiers enseignements du Programme ONU-REDD</u>", à laquelle ont assisté plus de 60 représentants des populations autochtones, des OSC et des gouvernements. Les participants ont été informés de l'avancement des activités du Programme ONU-REDD et des premières leçons à tirer de l'appui au droit à un CPLCC à l'échelon national et global. Cet événement parallèle a été organisé en collaboration avec le Pacte des Peuples Autochtones d'Asie et l'Organisation internationale du travail (OIT), qui ont proposé des présentations. Le Programme ONU-REDD a participé à d'autres événements majeurs et parallèles, suivant de près les dialogues et positions qui se font jour sur la REDD+, établissant des liens avec les acteurs concernés et intervenant, le cas échéant, sur la position et l'avancement du Programme ONU-REDD.</li> <li>• Le Programme ONU-REDD a mis en œuvre plusieurs activités stratégiques pour renforcer sa coordination avec d'autres organismes des Nations Unies. Il a présenté à d'autres agences du système de l'ONU sa position et ses avancées en matière d'engagement des parties prenantes et coordonné ses travaux avec elles en contribuant au Comité de liaison du PNUD pour les questions autochtones et au Groupe d'appui inter agences sur les questions autochtones, qui s'est réuni en mai 2012. La position et les avancées du</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
<p>s'employant à obtenir le CPLCC des populations autochtones et des communautés locales avant la mise en œuvre de la préparation et d'autres activités de REDD+ ayant une incidence sur leurs territoires, ressources, moyens d'existence ou identité culturelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pays appliquant une démarche de participation des parties prenantes dans la REDD+ harmonisée entre le Programme ONU-REDD, le FCPF et le Programme d'investissement pour la forêt (FIP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actuellement, les systèmes de recours en matière de REDD+ n'ont été établis dans aucun pays ; les activités pour l'élaboration de tels systèmes figurent dans les DPN de certains pays ONU-REDD.</li> <li>• Seules des activités très embryonnaires de CPLCC sont entreprises par certains pays ONU-REDD (processus pilote de CPLCC au Viet Nam ou politique de CPLCC en cours d'élaboration en Indonésie, par ex.).</li> <li>• Des orientations conjointes en faveur d'une démarche harmonisée de l'engagement des parties prenantes entre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le droit au CPLCC est observé dans les activités du Programme ONU-REDD dans les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD, conformément aux lignes directrices conjointes concernant l'engagement des parties prenantes dans la préparation de la REDD+.</li> <li>• Les normes en matière d'engagement des parties prenantes, stipulées dans les directives conjointes sur l'engagement des parties prenantes à la préparation de la REDD+, sont observées dans les pays ONU-REDD</li> </ul>	<p>4.2 : Les principes, directives et procédures relatifs à la participation des parties prenantes aux processus nationaux et internationaux de REDD+ sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes</p>	<p>Programme ONU-REDD sur l'engagement des parties prenantes ont également été présentées à toute la communauté de la FAO lors d'un échange d'information de la FAO sur la REDD+ organisé à Rome en mai 2012. Le Programme ONU-REDD a saisi cette occasion pour organiser des réunions parallèles avec des experts en matière de CPLCC et de régime foncier au sein de la FAO (remarque : ces experts ne sont directement associés au Programme ONU-REDD), afin de promouvoir une cohérence dans ces problématiques et d'encourager la collaboration. Le Programme ONU-REDD a en outre contribué au <i>Guide à l'usage des parlementaires sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>, élaboré sous l'égide du groupe de développement parlementaire du PNUD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lignes directrices du Programme ONU-REDD et du FCPF concernant l'engagement des parties prenantes ont été nettement améliorées puis finalisées, prenant en compte les commentaires formulés dans le cadre d'un processus de consultation publique menée en 2011, avant d'être intégrées au format de référence des R-PP.</li> <li>• Dans le cadre de la collaboration entre le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et le Programme ONU-REDD, les trois organismes participants ont été invités à participer à des consultations régionales réunissant des représentants des populations autochtones. La consultation pour la région Afrique a eu lieu à Arusha (Tanzanie), à la suite de laquelle la FAO, à la demande des organisateurs, a tenu un dialogue afin de présenter ses travaux techniques de REDD+ ainsi que les politiques et les outils applicables aux garanties, de même que les travaux relatifs au MRV, à la gouvernance et l'articulation entre REDD+ et agriculture. Le dialogue a contribué à faire mieux connaître la collaboration entre le FCPF et la FAO (l'un des organismes du Programme ONU-REDD appuyant l'exécution du FCPF sur le terrain) et les travaux techniques dont pourraient bénéficier les populations autochtones et autres communautés locales forestières.</li> <li>• Une consultation mondiale sur les directives du Programme ONU-REDD en matière de CPLCC a été menée pendant deux mois, aboutissant à plus de 50 séries de commentaires et d'observations de la part des populations autochtones, des OSC, des gouvernements, des Nations Unies, des universitaires et d'autres organismes. Un atelier d'experts sur les directives en matière de CPLCC a eu lieu à Genève (Suisse) du 10 au 11 février, afin de discuter des directives et des observations formulées avec les parties prenantes par le</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
	le Programme ONU-REDD et le FCPF ont été élaborées, mais pas encore concrétisées ni mises en œuvre		4.3 : Appui à la mise en œuvre de pratiques et consignes concrètes encadrant l'engagement des acteurs dans les pays REDD+	<p>Conseil d'orientation ONU-REDD et les spécialistes du CPLCC. Les directives ont été complètement révisées sur la base de ces commentaires. Un document de travail final sera diffusé en octobre 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ébauche de cadre pour aider les pays à mettre sur pied des mécanismes nationaux de réclamation a été élaborée et sera diffusée pour commentaires en octobre 2012.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <u>échange Sud-Sud sur le CPLCC</u> à Bogor (Indonésie) a fait mieux connaître la mise en œuvre du CPLCC dans les régions et contribué à en renforcer les capacités, tandis qu'il était fait état des enseignements, expériences et défis rencontrés par près de 100 représentants des populations autochtones, OSC et gouvernements de 17 pays d'Asie-Pacifique (16), d'Amérique latine et des Caraïbes (1) dans le pilotage du CPLCC. Une publication répertoriant les conclusions de l'atelier a été élaborée au second semestre 2012.</li> <li>• Un adossement technique a été dispensé sur l'engagement des parties prenantes, afin d'améliorer leur engagement plein et effectif au niveau des pays et d'appuyer la mise en œuvre des directives et normes du Programme ONU-REDD dans les pays partenaires suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Cambodge ; un appui technique a été apporté afin d'élaborer une stratégie d'engagement des parties prenantes et des mandats et activités connexes ;</li> <li>– Honduras ; une orientation a été proposée au bureau de pays du PNUD au Honduras sur les problématiques d'engagement des parties prenantes dans la région, préalablement à la réunion du comité des participants du FCPF ;</li> <li>– Mongolie ; des observations techniques ont été formulées sur le document de la feuille de route nationale REDD+ de la Mongolie, afin de faire une place plus grande aux aspects d'engagement des parties prenantes ;</li> <li>– Pérou ; une orientation a été offerte et des présentations préparées à l'intention du bureau de pays du PNUD au Pérou sur l'engagement des parties prenantes, en vue d'organiser à Lima, en janvier 2012, un atelier sur l'approche de la REDD+ fondée sur les droits ;</li> <li>– Viet Nam ; le document de la phase II du Programme national a suscité des observations techniques afin de ménager davantage de place aux aspects d'engagement des parties prenantes ;</li> <li>– Zambie ; un examen technique détaillé a porté sur l'ébauche de plan pour l'engagement des parties prenantes, et les étapes ultérieures pour la poursuite du plan ont été définies.</li> </ul> </li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			<p>4.4 : Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et y pèsent de tout leur poids</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonds ont été approuvés en faveur d'un appui ciblé pour l'engagement des parties prenantes au Pérou, afin de renforcer les capacités des populations autochtones et d'ainsi appuyer leur participation pleine et effective dans la conception et la mise en œuvre des mécanismes et des activités de REDD+. Des fonds ont également été alloués à la région Asie-Pacifique en faveur d'un échange Sud-Sud sur le CPLCC (voir réalisation 4.3 ci-dessus). L'engagement de fonds pour un appui ciblé soutenant des activités initiales d'engagement des parties prenantes dans la région Afrique durant le second semestre 2012 est également en cours de discussion.</li> <li>• La coordination a été renforcée avec d'autres initiatives en faveur du CPLCC, notamment une collaboration étroite avec le "Forests Dialogue", sous la bannière de la Yale School of Forestry and Environment, qui a organisé un <a href="#">dialogue sur le CPLCC en République démocratique du Congo</a>, associant les parties prenantes gouvernementales, des communautés autochtones et du secteur privé, et auquel a participé le Programme ONU-REDD.</li> <li>• L'engagement des parties prenantes a été appuyé lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation à Asunción (Paraguay). Des fonds et un appui logistique ont été apportés afin de permettre aux observateurs des populations autochtones et des OSC de tenir une journée complète de rencontres à huis clos en préparation de la réunion du Conseil d'orientation. Cette séance à huis clos a permis aux représentants d'évoquer et d'élaborer des positions communes sur les questions à soulever lors de la réunion du Conseil, et de décider de leur mode de représentation lors de la séance. Un appui logistique et technique a également été apporté aux observateurs tout au long des séances de la réunion du Conseil d'orientation. Un dialogue conjoint s'est tenu avec le FCPF et les observateurs des populations autochtones et des OSC lors du comité des participants du FCPF, afin de débattre de la place des parties prenantes dans les deux initiatives.</li> <li>• L'engagement des populations autochtones et des acteurs des OSC dans le processus de prise de décision du Programme ONU-REDD a été encouragé durant la période visée. Les observateurs des populations autochtones et des OSC auprès du Conseil d'orientation participant à la mission de haut niveau du Programme ONU-REDD en Bolivie en juin 2012 ont bénéficié d'un appui et d'une orientation techniques. Le Programme ONU-REDD a facilité la désignation de nouveaux observateurs des populations autochtones</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			4.5 : Appui aux processus multipartites élargis sur les aspects fondamentaux de la préparation à la REDD+ afin de dégager des consensus et de transformer les systèmes économiques	<p>régionales au Conseil d'orientation pour assister aux réunions du Conseil du 9 au 12, en collaboration avec les caucus régionaux de l'UNPFII réunis en mai 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un groupe consultatif stratégique de représentants de dix institutions financières du secteur privé a été mis sur pied afin de fournir un conseil stratégique sur la REDD+ et d'amener les institutions financières à participer.</li> <li>• L'“évaluation des prestataires de renforcement des capacités en matière de REDD+ en Asie-Pacifique”, mise en œuvre par le RECOFTC (Centre populaire et forestier) et regroupant quatre pays, a été présentée fin mai. L'évaluation constitue un outil décisif pour déterminer les lacunes en capacités dans la région Asie-Pacifique.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de pays adoptant des normes pour les services écosystémiques et les avantages en termes de moyens de subsistance</li> <li>• Nombre de pays adoptant des outils d'aide à la décision en matière d'avantages multiples</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun pays</li> <li>• Aucun pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici 2015, au moins 10 pays partenaires du Programme ONU-REDD auront adopté les normes de garantie</li> <li>• Au moins 10 pays sont dotés de guides pratiques relatifs aux avantages multiples</li> </ul>	<p>5.1 : Élaboration des principes, critères et démarches environnementaux et sociaux garants des avantages multiples des forêts dans le cadre de la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une consultation mondiale en ligne sur les PCSE et le BeRT a été suivie d'un atelier international en février 2012 à Genève, portant sur les moyens de poursuivre l'élaboration des PCSE et du BeRT. L'atelier a réuni des représentants du gouvernement et d'ONG de 11 pays REDD+ (voir la <a href="#">lettre d'information</a> et le <a href="#">rapport de l'atelier</a> (en anglais). Les PCSE ont été accueillis avec satisfaction lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation en tant que cadre d'orientation volontaire, et note a été prise des travaux à venir sur les PCSE et son BeRT connexe. La version finale des PCSE d'ONU-REDD accompagnée d'une note sur sa concrétisation sont disponibles en <a href="#">anglais</a>, <a href="#">français</a> et <a href="#">espagnol</a>.</li> <li>• Au Nigéria, le document de Programme national a été amélioré et finalisé pour tenir compte des résultats de l'atelier de consultation technique de 2011 et ce, afin de veiller à ce qu'il aborde aussi exhaustivement que possible les garanties de la CCNUCC et les PCSE. La planification d'un atelier de démarrage progresse en vue de sa tenue en octobre ; une séance sera consacrée à l'utilisation par les parties prenantes du BeRT pour l'application des PCSE et l'identification des actions spécifiques nécessaires au respect et à la promotion des garanties de la CCNUCC à mesure que le programme est mis en œuvre. Un appui ciblé a été convenu pour le Bhoutan afin de promouvoir l'usage des PCSE et du BeRT dans l'élaboration des stratégies de REDD+ en s'inspirant de l'expérience du Nigéria. Un travail d'adossement similaire est en cours de préparation sur la stratégie REDD+ du Cambodge. Des ateliers sont prévus dans chaque pays au deuxième semestre 2012.</li> <li>• Un atelier a eu lieu avec l'initiative REDD+ SES (NSE) en mars 2012, afin d'identifier les possibilités de collaboration. À la suite de cette réunion et de la participation du Programme ONU-REDD à un échange de savoirs sur les NSE en matière de REDD+, en collaboration avec l'initiative SES REDD+ et avec les observations du FCPF, les grandes lignes du système national de garanties ont été tracées et une comparaison détaillée a été établie des PCSE d'ONU-REDD, de REDD+ SES et des garanties de la Banque mondiale. Une première série de diapositives communes sur les approches nationales des garanties a été produite, mise à l'essai par toutes les organisations au niveau national et adaptée en tenant compte des commentaires exprimés.</li> <li>• Une ébauche d'orientation à l'intention des conseillers techniques régionaux sur la mise en œuvre d'une approche commune, prenant en compte les liens entre les politiques sociales et environnementales du PNUD, les PCSE et le BeRT, a été élaborée ; elle est à l'étude.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un soutien significatif est en cours pour les pays ONU-REDD :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Un appui a été offert au Viet Nam pour l’élaboration d’une approche nationale des garanties. Des matériaux ont été fournis début 2012 pour un atelier de parties prenantes, et un rapport a été publié en juin 2012 en collaboration avec la Stichting Nederlandse Vrijwilligers (SNV), intitulé “<a href="#">Garanties pour la biodiversité sous la REDD+ : solutions pour l’élaboration d’approches nationales</a>”.</li> <li>– Un appui a été fourni à la RDC pour l’élaboration de normes de garantie sociale et environnementale de REDD+ à l’échelon national, avec les PCSE pour cadre d’orientation.</li> <li>– Un appui interinstitutions au Costa Rica a été convenu afin de “susciter des expériences de terrain et de systématiser les enseignements sur la mise en œuvre de l’approche ONU-REDD d’accompagnement des pays dans l’élaboration de garanties REDD+, de les harmoniser avec l’EESS, les NSE et la Banque mondiale, et de créer un système d’information permettant que soient contrôlés son respect et son application”. Dans ce contexte, une analyse sera réalisée des risques et des avantages concernés par les garanties et découlant de la stratégie REDD+ existante, ainsi qu’une évaluation des politiques existantes en matière de garantie et des avantages supplémentaires, suivie de travaux sur l’élaboration d’un système d’information sur les garanties.</li> <li>– Une base juridique a été établie pour la mise en œuvre de la REDD+ en Équateur, au Panama et au Paraguay, dans le respect, autant que possible, des cadres légaux et réglementaires et en complète conformité avec les principes sociaux et environnementaux.</li> </ul> </li> </ul>
			5.2 : Démarches visant à élaborer des systèmes d’information sur les avantages écosystémiques multiples de la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appui technique a été fourni au Viet Nam en matière de suivi de la biodiversité pour la REDD+, en collaboration avec la SNV ; une orientation a été élaborée sur le suivi participatif de la biodiversité afin d’évaluer les incidences des activités REDD+ sur la biodiversité et le respect des garanties environnementales, une démarche qui peut contribuer à un SIS national. Cette démarche contribuera aux efforts et capacités au niveau national en vue d’élaborer des systèmes d’information pour la biodiversité et les services écosystémiques.</li> <li>• Un bilan similaire a été entrepris en Équateur sur les efforts de suivi de la biodiversité et des services écosystémiques en cours. Un appui technique sur l’élaboration d’un système de surveillance pour la biodiversité et les services écosystémiques en Équateur se poursuit, un atelier étant prévu début 2013. Une proposition de système de surveillance sera mise sur pied en étroite collaboration avec les organismes ONU-REDD et les partenaires nationaux œuvrant aux systèmes de surveillance du carbone et, plus généralement, de garanties, de façon à créer un système national intégré de suivi pour la REDD+.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<ul style="list-style-type: none"> <li>Un appui ciblé, spécifiquement destiné à le renforcer la capacité de fournir des informations sur les garanties aux niveaux national et local, a été approuvé pour les Philippines et la Zambie.</li> </ul>
			5.3 : Outils, méthodes et orientations pour inciter à tirer profit des avantages multiples	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un nouveau <a href="#">rapport</a> est paru, consacré à la cartographie des avantages de la REDD+ en termes de biodiversité en RDC, qui étudie les relations entre les stocks de carbone dans la biomasse, la biodiversité, l'affectation des sols à certains usages et les pressions exercées sur les forêts en RDC. Un bref résumé a été proposé à titre de contribution pour un ouvrage édité par l'Organisation Internationale de la Francophonie dans le cadre du sommet Rio +20. Les travaux se poursuivent, portant sur l'évaluation des services écosystémiques, afin de mettre en évidence l'intérêt économique potentiel des différents modes d'utilisation forestière des terres. Un logiciel géospatial d'aide à la décision (Marxan) est actuellement à l'essai pour la planification de la REDD+ en RDC. Ce projet pilote permettra de montrer comment l'outil peut servir à repérer les zones prioritaires où la REDD+ produit de multiples avantages à moindre coût (y compris pour les autres secteurs).</li> <li>À partir d'un examen précis des données disponibles, et grâce à un dialogue avec les différentes agences locales, on a pu produire de nouveaux calques de cartes attestant la présence du carbone en sous-sol et en surface, ainsi que des données relatives aux avantages multiples pour le Sulawesi central (Indonésie).</li> <li>Un travail sur la cartographie des avantages multiples, sur l'évaluation et sur la prise en compte des analyses de scénarios a démarré dans le cadre du Programme national du Panama, bénéficiant d'un appui technique renforcé via le Programme AAN. Ce travail se poursuit avec l'évaluation des services écosystémiques, afin de mettre à jour l'intérêt économique potentiel des différents modes d'utilisation forestière des terres, et mettra à profit les enseignements tirés en RDC.</li> <li>Un travail sur la cartographie des avantages multiples, sur l'évaluation et sur la prise en compte des analyses de scénarios a démarré dans le cadre du Programme national du Paraguay, avec une assistance technique supplémentaire.</li> <li>En réponse à une demande de la République du Congo, une étude a été menée sur les avantages multiples procurés par la mangrove en Afrique centrale (Gabon, République du Congo, RDC et Cameroun) et sur son intérêt économique, afin de déterminer l'opportunité d'inclure les forêts de palétuviers dans la REDD+. Des</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>enquêtes de terrain ont été réalisées dans tous les pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appui a été apporté à la mise en œuvre d'une méthode novatrice permettant de valoriser les avantages sociaux et environnementaux autres que le carbone que procurent les stratégies nationales de REDD+, grâce à une démarche associant la cartographie par SIG, des études environnementales et économiques et leur intégration aux scénarios de développement national. Ce travail a commencé dans le cadre des Programmes nationaux de la RDC, de l'Équateur, du Panama et du Paraguay. L'aide apportée s'est également traduite par plusieurs réunions techniques nationales et internationales.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			5.4 : Renforcement des capacités, soutien technique, acteurs fédérés autour des avantages multiples, garantie et concrétisation de ces derniers	<ul style="list-style-type: none"> <li>En mars 2012 un atelier technique s'est tenu à Panama, au cours duquel les parties prenantes, provenant d'organismes gouvernementaux nationaux et d'OSC, ont débattu des méthodes et des progrès accomplis dans l'élaboration de scénarios sur l'évolution de l'utilisation des terres, dans l'estimation des coûts de la REDD+ et de ses avantages multiples potentiels au Panama. Les participants, qui ont contribué à préciser les définitions employées dans les trois axes de travail, ont intensivement débattu de la façon d'articuler les trois domaines et de s'en servir comme outils d'aide à la prise de décision nationale concernant la REDD+. Les discussions ont notamment porté sur le recours aux méthodes novatrices de modélisation de l'utilisation des terres pour obtenir une répartition spatiale des coûts estimés, et évaluer ainsi les coûts impliqués par les solutions de REDD+ susceptibles d'aboutir à diverses combinaisons d'avantages environnementaux. L'atelier a jeté les bases d'un atelier ultérieur de consultation (août 2012), portant plus largement sur les avantages environnementaux potentiels de la REDD+ au Panama et sur les priorités des parties prenantes. Un renforcement initial des capacités sera également effectué en matière de garanties.</li> <li>La Tanzanie a bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de garanties, au travers du PCSE/BeRT et d'une participation à la planification des travaux de l'équipe spéciale lors d'un atelier international d'échange de savoirs sur les NSE de la REDD+ (avril 2012), ainsi que d'une assistance technique lors d'une réunion nationale de l'équipe spéciale (mai 2012) ;</li> <li>Un renforcement des capacités en matière de garanties a été proposé au Viet Nam, avec un exposé sur les PCSE lors de la réunion nationale de l'équipe spéciale (avril 2012)</li> <li>Des fonds ont été engagés pour des activités d'appui ciblé concernant les avantages multiples, en coopération étroite avec les équipes nationales et régionales et les points focaux gouvernementaux. Cela concerne le Pérou, le Bangladesh et le Costa Rica.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de stratégies nationales ou infranationales de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune stratégie de développement</li> <li>Aucun accord</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici 2015, trois stratégies du Programme ONU-REDD reconnaîtront les investissements</li> </ul>	6.1 : Défendre le rôle de catalyseur de la REDD+ dans la transition vers une économie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors du sommet Rio+20, le gouvernement d'Indonésie, en collaboration avec le Programme ONU-REDD, a organisé une manifestation de haut niveau portant sur la nécessaire transition vers une économie verte et sur le rôle de la REDD+ dans ce processus. Le président de l'Indonésie y a participé.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
<p>t qui reconnaissent les investissements fondés sur la REDD+ comme moyen de transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de dispositifs d'investissement appuyés et renforcés, en faveur de solutions d'investissement favorisant les avantages multiples des forêts.</li> </ul>		<p>de REDD+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins trois accords d'investissements sont entérinés et se fondent sans conteste sur les options d'investissement pour les avantages multiples</li> </ul>	<p>verte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La fiche d'orientation du Programme ONU-REDD relative à une "relation mutuellement constructive entre la REDD+ et l'économie verte" présentée à Durban en 2011 a depuis fait l'objet d'un nouveau tirage pour être plus largement distribuée. Une version plus longue est en cours de rédaction et une stratégie de communication ambitieuse pour promouvoir l'articulation entre REDD+ et économie verte a été mise sur pied. Elle prévoit notamment d'autres publications et des éléments audiovisuels.</li> <li>Le Programme AAN a soutenu en <b>RDC</b> (i) <b>l'élaboration</b> d'un scénario prospectif national "de la REDD+ à une économie verte" à l'horizon 2035 avec le ministère de l'Aménagement, plutôt que d'autres scénarios moins séduisants, et (ii) l'utilisation de modèles quantitatifs pour illustrer les répercussions possibles des différents scénarios pour 2035 et étayer les décisions politiques en matière de planification de l'utilisation des terres. Le Programme ONU-REDD a favorisé la conception, par un large groupe d'acteurs engagés dans la REDD+, de quatre scénarios distincts de développement pour la RDC à l'horizon 2035, en fonction de la mise en œuvre des réformes politiques qu'implique la REDD+, des investissements qui en découlent et d'autres facteurs (comme les réformes de la gouvernance). Un scénario idéal "de la REDD+ à une économie verte" est disponible et illustre avec force ce qu'une transformation de cette ampleur, qui s'appuie sur des investissements de REDD+, peut signifier pour la RDC. Le modèle "Threshold 21" employé pour un exercice similaire au Kalimantan, en Indonésie, et le Rapport sur l'économie verte du PNUE ont également servi de modèle général en RDC.</li> <li>Un cadre a été fixé avec le gouvernement de la RDC pour que se poursuive un dialogue de haut niveau sur la forêt et les changements climatiques, dans la perspective d'une table ronde consacrée à la phase d'investissement de la REDD+ en RDC au début de l'année 2013. Un partenariat renforcé entre le gouvernement de la RDC et ses partenaires financiers concernant les forêts, la REDD+ et le changement climatique, dans l'objectif d'ouvrir la voie à un développement vert, devrait se poursuivre avec la publication d'un cadre national stratégique pour la REDD+ d'ici la fin de l'année 2012 et dans le contexte de la déclaration d'intention conjointe sur la REDD+ dans le Bassin du Congo, signée à Durban.</li> <li>Le Programme ONU-REDD, en collaboration avec le gouvernement du Kenya, procède à une évaluation du rôle socio-économique des écosystèmes forestiers dans l'économie kenyane. L'objectif de cette évaluation</li> </ul>
			<p>6.2 : Conseils techniques à l'appui des solutions</p>	

Appui aux activités nationales REDD+ : Cadre du Programme global 2011-2015  
Rapport semi-annuel 2012

f té, le t	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
	d'investissements pour la REDD+	<p>est de fournir des données utiles à l'élaboration des politiques et aux dotations budgétaires en faveur d'une meilleure gestion des terres. Ce travail s'inscrit plus largement dans un programme de recensement des ressources forestières lancé par le Kenya, soucieux de faire du secteur forestier l'un des piliers de son aspiration à une économie verte. Le gouvernement du Kenya a également sollicité du Programme ONU-REDD un appui ciblé accru afin de faire mieux connaître le rôle prééminent joué par les forêts dans l'économie verte, et l'opportunité offerte par la REDD+ de catalyser cette transition. Dans cette optique, un atelier et une série d'outils de communication sont prévus au cours du dernier trimestre de l'année 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de l'élaboration de plans d'investissement réformateurs pour la REDD+ en RDC, un appui a été apporté (i) à la conception de nouveaux programmes d'investissements propices (à la réforme du droit foncier, par exemple) et (ii) afin d'influencer les programmes existants d'investissement à grande échelle (par exemple les projets routiers et agricoles financés par la Banque mondiale). Le PNUE a conclu un partenariat avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) afin de faciliter la réalisation d'investissements précoces destinés à sécuriser les régimes fonciers en RDC. La conduite d'une réforme judiciaire et efficace du droit foncier est considérée comme une priorité absolue pour favoriser d'autres investissements de REDD+ et libérer les retombées potentielles en faveur d'une économie verte.</li> <li>• Le partenariat ONU-REDD-CIRAD a produit un rapport exhaustif sur l'état de la propriété foncière, les blocages et les réformes politiques envisageables dans le contexte de la REDD+ en RDC. Une première estimation du coût de telles réformes est disponible et un groupe d'acteurs expérimentent la méthodologie proposée pour clarifier et sécuriser les droits fonciers dans le cadre de la REDD+.</li> <li>• La CN-REDD et le Programme ONU-REDD ont également identifié quelques possibilités d'influer sur les grands programmes d'investissement susceptibles d'avoir d'importantes répercussions sur les écosystèmes</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			s'inscrit dans la planification pour le développement et les autres processus pertinents à l'échelon national	climat et sobre en émissions (LECRDS <sup>8</sup> ) et la Green Commodities Facility du PNUD, à des fins de cohérence et de complémentarité avec le Programme ONU-REDD.
			6.4 : Appui technique et formation ciblée permettant de faire de la REDD+ un catalyseur de l'économie verte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afin d'appuyer l'élaboration d'un projet de couloir économique vert dans la province du Kalimantan central, le Programme ONU-REDD a parrainé en février 2012 la venue en Indonésie (Jakarta et province du Kalimantan central) de spécialistes en économie verte pour participer à des réunions de plaidoyer, des ateliers et des séances stratégiques destinés à clarifier les concepts pour les acteurs clés et à susciter leur adhésion. Ces activités ont été animées par le bureau des Nations Unies pour la coordination de la REDD+ en Indonésie, en partenariat avec l'Équipe spéciale nationale sur la REDD+ et le service exécutif du président (UKP4). Rassemblant les spécialistes de l'économie verte, la plupart des hauts responsables du ministère de la Planification du développement (Bappenas), du ministère de coordination pour les Affaires économiques (Menko Eko), du ministère de coordination pour les Affaires sociales (Menko Kesra), le service présidentiel pour la Supervision et le Suivi du développement (UKP4), le gouverneur de la province du Kalimantan central et les acteurs de la société civile, les réunions et les discussions stratégiques ont permis de mettre au clair les fondements conceptuels, d'envisager les différents scénarios possibles, d'étudier les modèles ayant réussi ailleurs et les possibilités de les adapter au profit de l'Indonésie, renforçant ainsi l'argumentaire en faveur</li> </ul>

<sup>8</sup> L'équipe pour les stratégies de développement vert, résilient au climat et sobre en émissions (LECRDS vertes) du PNUD aide les gouvernements nationaux et infranationaux à attirer et orienter les financements directs publics et privés en vue de catalyser et appuyer la croissance économique durable, en éliminant les obstacles de marché, institutionnels et de capacités, pour servir les objectifs de développement sobre en émissions et résilient au climat (LECR). L'équipe pour les LECRDS vertes œuvre avec les pays pour harmoniser les aspirations de résilience au climat et de réduction des émissions avec les stratégies de développement existantes. Cette démarche consiste à aider les pays à promouvoir des cadres budgétaires et de planification cohérents, à renforcer les capacités techniques et institutionnelles et à valoriser la participation des parties prenantes afin que puissent être élaborées et mises en œuvre des politiques et actions intégrées de climat et de développement au sein et dans l'ensemble des secteurs aux échelons national, régional et local. Cette démarche se concrétise par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies climatiques intégrées, notamment des stratégies de développement sobre en carbone (LEDS)/LECRDS, des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), des communications nationales (CN), des projets transversaux de développement des capacités (PTDC) et, à venir, des plans nationaux d'adaptation (PNA), soit 105 projets dans 88 pays.

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				d'une transition économique verte en Indonésie. Les résultats de l'atelier ont contribué à l'élaboration du projet de couloir économique vert.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme ONU-REDD comme source de connaissances sur la REDD+</li> <li>• Nombre d'ateliers et de manifestations animés sur les enseignements tirés, la coopération Sud-Sud et l'échange d'expériences</li> <li>• Nombre d'outils stratégiques de gestion des connaissances</li> <li>• Nombre (a) de visites sur le site Internet et (b) d'utilisateurs de l'espace de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme s'impose progressivement comme source de connaissances et d'information</li> <li>• Un atelier Sud-Sud et une douzaine d'ateliers et d'événements abordent explicitement les leçons à retenir</li> <li>• Bulletins d'information, documents techniques et autres supports de communication sont élaborés, notamment deux rapports "Bilan annuel"</li> <li>• (a) site Internet : 750 000 visites par mois (b) utilisateurs de l'espace de travail : 600</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'ici 2015, divers médias et ressources feront du Programme une source et une plateforme d'échange de connaissances incontournables sur la REDD+</li> <li>• Organisation efficace et coordonnée d'ateliers</li> <li>• Outils de gestion des connaissances rationalisés, coordonnés et en plus grand nombre</li> <li>• Cinq "Bilans annuels"</li> <li>• D'ici mi-2013, (a) 950 000 visites sur le site et (b) 700 utilisateurs de l'espace de travail</li> </ul>	<p>7.1 : Les systèmes actuels de gestion des connaissances seront améliorés et de nouveaux systèmes seront établis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réunion annuelle, en mai 2012, de l'équipe ONU-REDD chargée de la communication et des événements a jeté, entre autres, un éclairage sur les moyens de restructurer et d'améliorer l'espace collaboratif de travail. Une liste d'éléments à améliorer a été dressée et des modifications entreprises pour garantir l'amélioration de l'outil.</li> <li>• Le site Internet du Programme ONU-REDD (<a href="http://www.un-redd.org">www.un-redd.org</a>) a enregistré en moyenne 1,2 millions de visites par mois entre janvier et juin 2012, soit une augmentation de 23 pour cent par rapport à la même période en 2011. Le site a attiré 63 600 visiteurs uniques par mois, soit 18 pour cent de plus qu'à la même période l'année précédente. En moyenne, le nombre mensuel de pages consultées a également progressé de 17 pour cent par rapport à la période précédente en 2011.</li> <li>• Le Programme ONU-REDD a été très présent sur divers réseaux sociaux, notamment : (i) Facebook, où la page ONU-REDD affichait 1 200 mentions "j'aime" fin juin 2012, soit 550 de plus qu'en décembre 2011 ; (ii) Twitter, dont le nombre d'abonnés est passé de 1 900 en décembre 2011 à 2 728 fin juin 2012 ; (iii) le blog ONU-REDD, dont les 12 nouveaux billets ont été lus par 2 879 lecteurs entre janvier et juin 2012 ; et (iv) la page Wikipedia du Programme ONU-REDD, qui a été deux fois mise à jour entre janvier et juin 2012 pour faire état de l'adhésion de neuf nouveaux pays partenaires et des nouvelles allocations budgétaires octroyées.</li> <li>• Les comptes institutionnels de la FAO sur les réseaux sociaux relaient les billets Facebook et Twitter du Programme ONU-REDD depuis mai 2012, afin d'élargir le public auprès duquel sont diffusés les outils de partage des connaissances.</li> <li>• Des améliorations ont été apportées à l'espace collaboratif de travail ONU-REDD au cours de la période visée. Ainsi, (i) la vitesse du serveur a été accélérée en février 2012 afin de répondre au volume croissant d'informations échangées ; (ii) le partage d'information a été facilité par le biais du forum de discussion à partir de début mars ; (iii) avec l'aide du consultant chargé de l'espace de travail, les points focaux d'Asie-</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>Pacifique et d'Amérique latine/Caraiïbes, la restructuration en avril des pages pays a rendu les informations et les documents plus accessibles ; (iv) plus de 30 formations ont été dispensées à des collègues par le consultant de l'espace de travail sur les tenants et les aboutissants du partage d'information sur cette plateforme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de visites sur l'espace de travail est passé de 11 897 au premier semestre 2011 à 13 611 au premier semestre 2012. L'activité sur le forum de discussion a plus que doublé au premier semestre 2012, enregistrant une augmentation du nombre de fils de discussion publiés de 55%, une progression des consultations de 70%, et une hausse du nombre de réponses aux publications de 222%. Le dépôt de documents en ligne s'est accru de 27% depuis l'an dernier ; le site enregistre plus de 1 000 000 visites par mois et comptait 966 membres à la fin de la période visée.</li> </ul>
			7.2 : L'échange des connaissances et de nouveaux outils pour leur mise en commun seront facilités, élaborés et coordonnés aux divers niveaux opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le site Internet du PNUE a présenté en mai 2012 un exemple probant de coopération Sud-Sud en matière de formation au MRV. Des rapports et des notes de politique générale sur les questions de MRV et sur la gestion forestière pour la REDD+ dans le cadre des Programmes nationaux en Zambie ont été publiés en juin 2012, avec la participation de divers ministères.</li> <li>Une série de rapports sur les leçons à retenir pour l'Asie-Pacifique a été publiée, dont : <u>Leçons à retenir des IFN pour ONU-REDD</u> ; <u>Avantages multiples</u> ; <u>Systèmes de répartition des avantages</u> ; <u>CPLCC</u> ; <u>Etablissement des stratégies</u> ; <u>Introduction générale</u> ; <u>La problématique hommes-femmes</u> ; <u>La lutte contre la corruption</u>.</li> <li>Des échanges de connaissances et d'information ainsi que des formations au niveau régional ont également eu lieu : (i) <u>Formation ONU-REDD-INPE sur les systèmes de suivi forestier pour la Tanzanie et la Zambie</u> en mars 2012 ; (ii) <u>échange Sud-Sud sur l'EPG pour la REDD+</u> en avril 2012 ; (iii) <u>réunion régionale ONU-REDD sur le CPLCC en Asie-Pacifique</u> en avril 2012 ; et (iv) <u>un atelier sur les équations allométriques pour l'Indonésie et le Viet Nam</u> en juin 2012.</li> </ul>
			7.3 : Les outils de partage des connaissances seront transmis en temps utile à	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les publications / outils de communication suivants ont été distribués à l'ensemble des publics cibles du Programme entre janvier et juin 2012 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport "Bilan annuel 2011" (en anglais, français et espagnol) ;</li> </ul> </li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			<p>un public plus large afin de faciliter la connaissance de la REDD+ et de faire du Programme une ressource précieuse dans le domaine de la REDD+</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Cinq lettres d’information du Programme ONU-REDD (moyenne mensuelle de 4 000 visiteurs uniques par publication) ;</li> <li>– Mise à jour de la plaquette du Programme, où figurent les nouveaux pays partenaires (en anglais, français et espagnol) ;</li> <li>– Neuf articles Listserv “Go-REDD+” pour l’Asie-Pacifique.</li> <li>• Entre janvier et juin 2012, le Programme ONU-REDD a rédigé un éditorial pour l’édition de <i>Climate Change/The New Economy</i> consacrée au G8 et à Rio+20, largement diffusée aux décideurs politiques lors du sommet du G8 en mai, de même qu’au Sommet de la Terre RIO+20 en juin.</li> <li>• Au cours de la période visée, les supports de communication du Programme ONU-REDD ont été distribués/exposés lors des manifestations suivantes ; <ul style="list-style-type: none"> <li>– atelier mondial du Programme ONU-REDD sur le CPLCC et les PCSE en février ;</li> <li>– huitième Conseil d’orientation du Programme ONU-REDD à Asunción (Paraguay) en mars ;</li> <li>– réunions de la CCNUCC à Bonn en mai ;</li> <li>– UNPFII à New York (États-Unis) en mai ;</li> <li>– atelier sur l’évaluation par le Programme ONU-REDD des besoins des pays à Colombe en juin.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance du Programme ONU-REDD</li> <li>• Contrôle effectif des Programmes nationaux et du Programme global, mobilisation des ressources et gestion des connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d’orientation mis en place et opérationnel</li> <li>• Outils de suivi en cours d’élaboration</li> <li>• Un bilan et une évaluation du Programme sont effectués périodiquement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D’ici fin 2011, une amélioration des procédures et des pratiques garantit l’efficacité, la transparence et la responsabilité du Conseil</li> <li>• Amélioration et utilisation des outils de surveillance</li> </ul>	<p>8.1 : Fourniture d’une coordination et d’une planification stratégique globales afin d’améliorer la collaboration entre les institutions et avec les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La coordination et la planification stratégique globales, assurées par le Conseil d’orientation, ont été renforcées par la huitième réunion du Conseil d’orientation organisée par le secrétariat à Asunción (Paraguay) en mars 2012. À cette occasion s’est également tenue une réunion commune des instances dirigeantes du Programme ONU-REDD et du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) de la Banque mondiale. Les conclusions de l’évaluation des besoins pays (CNA) menée conjointement par l’ONU-REDD et le FCPF témoignent d’une collaboration soutenue et efficace entre les deux instances.</li> <li>• Une mission conjointe avec des représentants du gouvernement norvégien s’est rendue au Viet Nam en juin 2012, afin d’appuyer l’élaboration d’une proposition pour aider le Viet Nam à poursuivre sa préparation à la REDD+ et le projet pilote de partage des avantages.</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication de l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de divulgation de l'information en cours d'élaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation interne du Programme réalisée d'ici 2011 ; évaluation externe du Programme en 2013</li> <li>Politique de divulgation des informations finalisée et en place d'ici fin 2011</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rôle actif joué par les partenaires dans les groupes de travail, prévus lors des septième et huitième réunions du Conseil d'orientation, a également contribué à renforcer l'interaction et la collaboration à divers niveaux.</li> <li>Un bilan interne du Programme ONU-REDD a été réalisé et deux séminaires ont été organisés au cours du premier semestre 2012 pour répondre aux besoins d'un Programme qui évolue très vite. L'un était destiné au personnel et l'autre à l'encadrement interinstitutions. Le but était d'évaluer les enseignements tirés et de formuler des recommandations d'ajustement à mi-parcours, destinés à renforcer le Programme.</li> <li>Une meilleure coordination interinstitutions, une collaboration des équipes renforcée, une clarification de la structure administrative et un bilan des enjeux et des opportunités – tels sont les objectifs atteints à l'issue du séminaire élargi du Programme ONU-REDD, auquel ont participé 50 membres de l'équipe du Programme en mai 2012, et du séminaire du secrétariat du Programme ONU-REDD qui s'est tenu en mars à Nyon.</li> <li>Un séminaire de la haute administration interinstitutions s'est également tenu en mai 2012 à Genève (Suisse) avec l'objectif de renforcer les capacités collectives des organismes à mettre en œuvre avec succès le Programme ONU-REDD. Parmi les résultats obtenus, on peut citer : la révision des mandats des groupes d'administration – le groupe stratégie et le groupe administration – et du secrétariat, afin de clarifier les fonctions, les responsabilités et les procédures de restitution ; et l'adoption d'une série de principes à mettre en œuvre par les Programmes nationaux.</li> <li>Les instances dirigeantes ont rédigé une "Note de cadrage pour une meilleure exécution du Programme ONU-REDD", afin de rassembler les différentes recommandations formulées par les processus de bilan interne, ainsi que les enseignements tirés de l'expérience des premières années en matière de conception et de mise en œuvre du Programme.</li> <li>Au cours du premier semestre 2012, le groupe administration d'ONU-REDD a tenu des réunions de coordination hebdomadaires pour assurer la bonne administration du programme, supervisée par le secrétariat. Ces réunions ont contribué à faciliter au jour le jour la coordination interinstitutions du</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
				<p>fonctionnement et des activités du programme. Le groupe stratégie s'est lui aussi régulièrement réuni pour donner une orientation stratégique claire aux organismes de l'ONU participants.</p>
			<p>8.2 : Coordination des Programmes nationaux afin de garantir une exécution efficace du Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre janvier et mars 2012, le secrétariat a assuré une coordination entre les organismes et les gouvernements pour la présentation de deux Programmes nationaux (ceux de la République du Congo et du Sri Lanka) en vue de la réunion du Conseil d'orientation de mars 2012. En février 2012, le secrétariat a procédé à trois audits indépendants des Programmes nationaux, conformément aux normes mises à jour.</li> <li>• L'envoi des documents en temps et en heure et la préparation des dossiers de candidature ont contribué à l'amélioration globale de la qualité des propositions et des procédures de candidature et d'approbation. Le suivi des Programmes nationaux a été amélioré par la mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation. Les modèles de rapports fondés sur les résultats, employés comme références dans la rédaction des rapports annuels des Programmes nationaux, ont été présentés au Conseil d'orientation en mars 2012.</li> <li>• Entre janvier et juin 2012 le groupe interinstitutions pour les Programmes nationaux a tenu des réunions téléphoniques hebdomadaires, animées par le coordinateur du Programme national, afin de renforcer la coordination et l'exécution des PN. En mars 2012, un ensemble de principes pour améliorer l'exécution Programmes nationaux a été approuvé par la haute administration du Programme.</li> <li>• Entre avril et juin 2012, le groupe de travail du Conseil d'orientation chargé de l'appui aux programmations nationales a été animé par le secrétariat. Le groupe de travail a présenté une version révisée des critères à appliquer pour le choix de nouveaux Programmes nationaux, et a recommandé au Conseil d'orientation d'inviter un pays, conformément aux critères.</li> <li>• Organisation et appui à la mission de haut niveau conduite en Bolivie pour déterminer l'avenir du Programme national, conformément à la demande du Conseil d'orientation. La mission a eu lieu en juin 2012 et a fait l'objet d'un rapport qui sera présenté à la neuvième réunion du Conseil d'orientation.</li> </ul>
			<p>8.3 : Coordination du Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le groupe de coordination interinstitutions Programme AAN/Programme global a été réactivé, et des réunions hebdomadaires interinstitutions animées par le secrétariat ont été convoquées afin d'accélérer</li> </ul>

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			global <sup>9</sup> afin de garantir l'exécution efficace du Programme	<p>l'exécution de l'AAN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une meilleure coordination entre les équipes de travail des Programmes nationaux et du Programme AAN/Programme global a été promue par le partage des résultats des Programmes nationaux et par les réunions hebdomadaires Programme AAN/Programme global.</li> <li>• Le secrétariat a assisté le <i>groupe de travail sur la feuille de route d'examen du Programme AAN–Programme global</i> et le <i>groupe de travail sur l'évaluation des besoins des pays</i>. Les deux groupes de travail ont remis au huitième Conseil d'orientation (à Asunción) des rapports d'étape.</li> <li>• La méthodologie applicable à l'évaluation des besoins des pays a été présentée au Conseil d'orientation à Asunción. Les premières conclusions ont été communiquées lors d'un atelier ONU-REDD - FCPF à Santa Marta (Colombie) en juin 2012.</li> <li>• En juin, deux groupes de travail interinstitutions ont été créés à titre temporaire, sous la direction du groupe de coordination du Programme AAN/Programme global : le <i>groupe de travail pour l'amélioration de la coordination et de la planification interinstitutions de l'AAN</i>, et le <i>groupe de travail pour l'amélioration du cadre de suivi et de notification de l'AAN</i>. Les procédures applicables aux pays sollicitant un appui ciblé ont été présentées au Conseil d'orientation lors de sa huitième réunion (voir le document "procédures pour bénéficier d'un appui ciblé du Programme ONU-REDD, UN-REDD/PB8/2012/INF/7). D'autres procédures internes aux fins d'une meilleure coordination entre l'exécution de l'appui ciblé et l'exécution générale de l'AAN et des Programmes nationaux ont été élaborées par le secrétariat et agréées par les organismes de l'ONU participants. Pendant la période visée<sup>10</sup>, le Programme a approuvé un appui ciblé à 16 pays (voir aussi section 2, la rubrique Appui ciblé).</li> </ul>
			8.4 : Le Conseil d'orientation est doté de	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secrétariat a organisé une réunion du Conseil d'orientation, en se chargeant notamment du planning préparatoire et des réunions stratégiques avec les partenaires et les parties prenantes, et assuré avec les pays</li> </ul>

<sup>9</sup> Titre de la réalisation conservé. Le Programme global désigne l'appui aux activités nationales REDD+ (AAN).

<sup>10</sup> Demande reçue entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2012.

Indicateur, niveau de résultat	Situation de référence, niveau de résultat	Objectif escompté, niveau de résultat	Réalisation	Avancement des réalisations (bilan)
			procédures et de compétences lui permettant de prendre efficacement des décisions	hôte la coordination d'une visite de terrain et d'une réception en mars 2012 à Asunción (Paraguay). En plus d'avoir préparé l'ordre du jour de la réunion, il a distribué aux participants l'ensemble des documents de la réunion, conformément au règlement intérieur et aux orientations opérationnelles du Programme, ainsi que leurs traductions en français et en espagnol. Au cours de la réunion du Conseil, le secrétariat et les organismes des Nations Unies participants ont également présenté l'état d'avancement de différents aspects du Programme et les résultats obtenus. Un compte-rendu succinct de la réunion, avec le relevé des décisions prises le Conseil d'orientation, a été rédigé.
			8.5 : Le Programme ONU-REDD est suivi et évalué ; des ressources supplémentaires sont mobilisées pour atteindre l'objectif de financement quinquennal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rapports annuels 2011 pour le Programme AAN et 11 Programmes nationaux ont été préparés et finalisés en février 2012. Un rapport annuel consolidé a été rédigé par le secrétariat et le bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire, et présenté lors de la réunion du Conseil d'orientation ONU-REDD à Asunción (Paraguay) en mars 2012.</li> <li>• Comme cela apparaît aussi sous la réalisation 8.3, un <i>groupe de travail pour l'amélioration du cadre de suivi et de notification de l'AAN</i> a été établi, accompagné d'un cahier des charges.</li> <li>• Pendant la période visée, le secrétariat, conscient de la nécessité d'élargir l'appui à la préparation de la REDD+ et du nombre croissant de pays partenaires, a sollicité les donateurs. Le secrétariat a en outre entamé des discussions avec les donateurs et les pays autour de la question d'un appui supplémentaire aux pays dans le cadre du mécanisme de niveau 2.</li> </ul>

### 3. Catégories d'assistance

L'«Appui aux activités nationales REDD+ - Cadre du Programme global (AAN)» est une modalité d'exécution du Programme ONU-REDD, destinée à prêter divers types d'appui aux pays partenaires, dans le but de renforcer leur capacité interne à mettre en œuvre la REDD+, leur aptitude à participer aux négociations internationales, à élaborer des orientations techniques en matière de REDD+ et à valoriser les savoirs et le partage d'expériences dans les domaines connexes à la REDD+. De fait, chacun des huit résultats du AAN se compose d'activités qui peuvent être généralement réparties en trois catégories d'assistance : i) les fonctions d'appui international (FAI) ; ii) l'appui spécifique aux pays (appui ciblé dans lequel s'inscrit, entre autres, l'adossement) ; et iii) le secrétariat<sup>11</sup>.

Ci-dessous sont décrites les principales catégories, illustrées par des exemples d'activités entreprises dans la période examinée.

Les dépenses de chaque catégorie considérées par rapport à l'ensemble des dépenses d'AAN<sup>12</sup> (novembre 2011-juin 2012<sup>13</sup>) font apparaître au premier poste l'appui spécifique aux pays (60 pour cent, 9 715 103 \$US), suivi de l'FAI (27 pour cent, 4 331 793 \$US) - voir le tableau 4, section 4.

#### 3.1 Fonctions d'appui international

Cette catégorie (FAI) désigne les activités entreprises par le personnel régional et au siège du Programme ONU-REDD dans le but de renforcer la connaissance des domaines liés à la REDD+, de permettre aux pays de contribuer à l'élaboration d'orientations techniques, de promouvoir une meilleure expertise de la REDD+ et d'inciter un partage des expériences, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Les activités de FAI s'inscrivent dans tous les domaines d'activité thématiques au niveau global et régional, et représentaient 4 331 793 \$US, soit environ 27 pour cent des dépenses totales d'AAN<sup>14</sup> entre novembre 2011 et juin 2012. Parmi les activités de FAI entreprises pendant la première moitié de 2012, citons :

- l'achèvement des principes et critères sociaux et environnementaux ONU-REDD, salués comme un cadre directeur volontaire lors du huitième Conseil d'orientation en mars 2012, vise à satisfaire deux besoins spécifiques : (1) résoudre les problématiques sociales et environnementales soulevées par les Programmes nationaux ONU-REDD et les autres activités financées par le Programme ONU-REDD ; et

---

<sup>11</sup> Soit, dans le compte-rendu de la huitième réunion du Conseil d'orientation, les Fonctions d'appui internationales, appui aux efforts nationaux de REDD+ et secrétariat.

<sup>12</sup> Comprendre, ici et tout au long du présent rapport, le total des contributions engagées et des décaissements.

<sup>13</sup> De la date du premier transfert de fonds à la fin de la période visée.

- (2) aider les pays à se doter, en conformité avec la CCNUCC, d'approches adaptant les garanties de la REDD+ au niveau national.
- le projet "LEG-REDD+" accompagné d'un guide de bonnes pratiques promouvant des dispositifs institutionnels, juridiques et réglementaires régis par les principes de transparence et de responsabilité, et fournissant un appui technique et politique aux pays partenaires du Programme ONU-REDD.
  - une incitation à ce que le secteur privé participe à la mobilisation de l'investissement privé de la REDD+ aux échelons international et national.
  - l'élaboration d'orientations afin d'identifier et hiérarchiser les risques de corruption dans les contextes nationaux.
  - des recommandations adressées aux commissions ou unités de lutte contre la corruption pour leur participation à la REDD+.
  - un renforcement des capacités et un appui de la société civile afin de surveiller la corruption dans les activités de REDD+.
  - la production d'outils de connaissances et de communication.
  - des publications relatives à la problématique hommes-femmes dans la REDD+.
  - l'animation d'activités de partage Sud-Sud des expériences et des connaissances pour les populations autochtones, les communautés locales et les acteurs de la société civile.
  - une aide aux consultations entre parties prenantes publiques et secteur privé afin d'encourager les investissements dans le secteur forestier.
  - Une série de rapports sur les leçons à retenir pour l'Asie-Pacifique a été publiée, dont : [Leçons à retenir des IFN pour ONU-REDD](#) ; [Avantages multiples](#) ; [Systèmes de répartition des avantages](#) ; [CPLCC](#) ; [Etablissement des stratégies](#) ; [Introduction générale](#) ; [La problématique hommes-femmes](#) ; [La lutte contre la corruption](#)

### **3.2 Appui spécifique aux pays**

L'appui spécifique aux pays désigne l'appui ciblé, notamment la démarche d'adossement, qui représentait 9 715 103 \$US, soit 60 pour cent des dépenses totales entre novembre 2011 et juin 2012 (voir aussi "Procédures d'accès à l'appui ciblé du Programme ONU-REDD", UNREDD/PB8/2012/INF/7).

#### **3.2.1 Appui ciblé**

L'appui ciblé est un soutien spécifique et à la demande s'inscrivant dans un ou plusieurs des six domaines d'activités du Programme ONU-REDD et destiné à tisser un lien entre les Programmes nationaux et les activités d'AAN du Programme global. Conformément à la nature du Programme global, tous les pays partenaires du Programme ONU-REDD peuvent prétendre à bénéficier d'un appui ciblé, sous réserve de la

disponibilité des fonds et des priorités de programmation assignées aux domaines d'activité. Concrètement, l'appui ciblé consiste en conseils techniques spécifiques et autres activités de renforcement des capacités dont peut avoir besoin un pays sur un aspect essentiel, identifié par lui, de la préparation à la REDD+, qui ne serait pas couvert par d'autres initiatives multilatérales ou bilatérales ni par son Programme national, et où il appartient au Programme ONU-REDD, compte tenu de son avantage comparatif en la matière, d'apporter cette assistance. L'appui ciblé est par nature une assistance à petite échelle, axée sur la demande, et technique ou consultative ; elle est fournie par les organismes des Nations Unies participants en réponse aux besoins des pays. Pour être en mesure d'identifier les lacunes que cet appui spécifique supplémentaire contribuera à combler, les pays sollicitant un appui ciblé sont censés avoir déjà élaboré leur stratégie nationale REDD+ ou procéder à son élaboration.

L'appui ciblé peut être fourni aux pays sous forme d'adossement des Programmes nationaux, ou sous la forme d'un soutien aux besoins spécifiques des pays. Dans ce dernier cas de figure, conformément aux procédures mises en œuvre en avril 2012, la demande d'appui ciblé doit être adressée au secrétariat du Programme ONU-REDD. Un groupe de travail interinstitutions est dûment chargé d'évaluer la demande et veille à ce qu'elle soit conforme aux objectifs du document d'Appui aux activités nationales REDD+ – cadre du Programme global, et qu'elle s'inscrive dans les autres activités entreprises au niveau du pays, et tenant compte des ressources disponibles pour satisfaire cette demande.

L'appui ciblé s'est peu à peu imposé comme modalité d'exécution de l'AAN. Parmi les 9 715 103 \$US ou, comme cela a déjà été indiqué, 60% des dépenses totales d'AAN de novembre 2011 à juin 2012, l'adossement aux Programmes nationaux s'est élevé à 5 786 120 \$US.

Ci-dessous sont décrits des exemples d'activités d'appui ciblé entreprises pendant la première moitié de 2012, à l'exclusion de l'adossement, tandis que la section 3.2.1.1 comprend d'autres exemples détaillés d'adossement aux Programmes nationaux.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012, un appui ciblé<sup>15 16</sup> (hors adossement) a été approuvé en faveur des pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Équateur, Indonésie, Mongolie, Népal, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Îles Salomon, Sri Lanka et Viet Nam. Une demande du Costa Rica a également été déposée au secrétariat en juin, et il a été initialement convenu de fournir 110 000US\$ ; la

---

<sup>15</sup> Demandes reçues dont la date s'inscrit dans la période visée (date d'approbation excédant parfois la période visée, par ex. pour le Costa Rica).

<sup>16</sup> Demandes enregistrées par le secrétariat du Programme ONU-REDD et transmises aux organismes afin qu'ils décident si elles peuvent être agréées. L'appui à certains des pays énumérés a été approuvé avant que le processus ne soit pleinement mis en place.

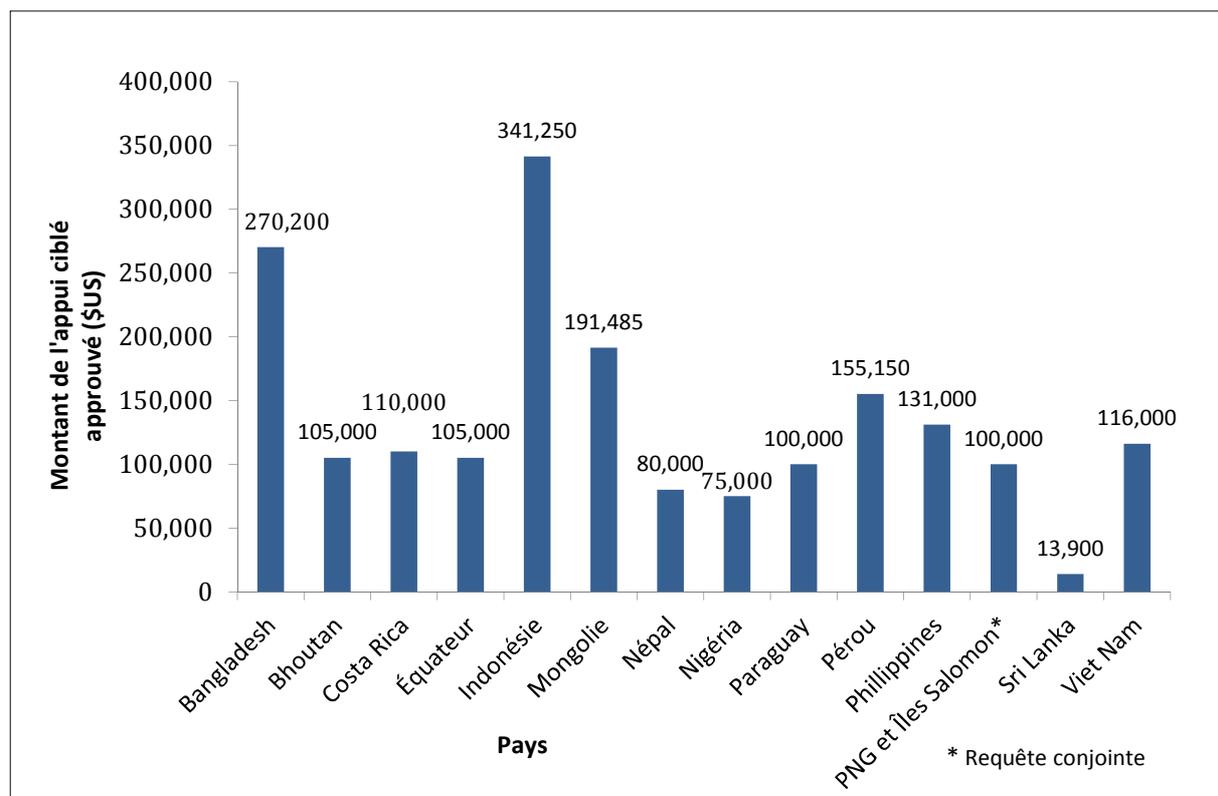
demande n'a toutefois pas été pleinement évaluée ni approuvée au cours de la période visée. L'appui ciblé total approuvé par le Programme aux efforts de REDD+ dans ces 15 pays (Costa Rica compris) s'élève à 1 893 985 \$US. La figure 1 illustre les montants approuvés pour chaque pays. Six d'entre eux (Bangladesh, Bhoutan, Costa Rica, Mongolie, Népal et Pérou) ne disposaient pas de Programme national au mois de juin 2012. Pour les neuf pays dotés de Programmes nationaux, l'appui ciblé était destiné à compléter les efforts de REDD+ en cours ou à valoriser d'autres activités. En termes de montants approuvés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Indonésie (341 250 \$US) se classe en tête, suivie du Bangladesh (270 200 \$US).

En Asie-Pacifique, la demande formulée conjointement par le bureau gouvernemental du Changement climatique et du Développement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et le ministère pour l'Environnement, le Changement climatique, la Gestion des catastrophes et de la Météorologie des Îles Salomon, offre un exemple de collaboration transfrontalière en matière d'activités de REDD+.

Dans le tableau 2, les pays bénéficiant d'un appui ciblé sont répertoriés par résultat du Programme. L'appui fourni à la Mongolie offre un exemple d'approche transsectorielle, intégrant des activités rattachées à trois résultats distincts.

Outre les pays mentionnés ci-dessus, des consultations sont en cours dans d'autres pays partenaires (Argentine, Costa Rica, République démocratique du Congo et Côte d'Ivoire) sur les possibilités d'appui ciblé, entre les principaux ministères et les organismes participants.

**Figure 1. Montant de l'appui ciblé (à l'exclusion de l'adossement) approuvé par le Programme ONU-REDD pour chaque pays (demandes reçues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2012).**



**Tableau 2. Pays pour lesquels un appui ciblé (hors adossement) a été convenu, classés par résultat du Programme. (1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2012).**

<b>Résultat 1 :</b> Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités requis pour l'élaboration et la mise en œuvre du MRV et du suivi	8 pays : Bangladesh, Bhoutan, Costa Rica, Mongolie, Paraguay, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Sri Lanka <sup>17</sup>
<b>Résultat 2 :</b> Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et intégrateurs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+	9 pays : Bhoutan, Costa Rica, Équateur, Indonésie, Mongolie, Népal, Nigéria, Philippines et Viet Nam
<b>Résultat 3 :</b> Renforcement des systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+	6 pays : Bangladesh, Bhoutan, Mongolie, Népal, Pérou et Philippines
<b>Résultat 4 :</b> Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement aux décisions nationales et internationales de REDD+, ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies	1 pays : Pérou
<b>Résultat 5 :</b> Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés dans les stratégies et activités de REDD+	4 pays : Costa Rica, Bangladesh, Bhoutan et Pérou

<sup>17</sup> En outre, l'appui à la proposition de préparation à la REDD+ fait référence à la réalisation 8.2 (coordination des Programmes nationaux afin de garantir une exécution efficace du Programme).

### 3.2.1.1 Adossement

Assurer un adossement<sup>18</sup>, c'est apporter un appui aux pays par l'entremise des équipes du Programme ONU-REDD en poste au siège et dans les bureaux régionaux, sous la forme d'une assistance technique à distance, de missions de prospection sur place ou de missions ayant un lien direct avec l'appui aux activités nationales. Au cours de la période considérée, l'adossement a représenté 36 pour cent du montant total des dépenses du AAN. Parmi les exemples d'activités d'adossement entreprises au cours des six premiers mois de l'année 2012, on peut citer :

- un appui spécialisé pour la conduite d'évaluations participatives de la gouvernance dans quatre pays pilotes, assuré par des experts internationaux et régionaux de la gouvernance, via des missions sur le terrain et une assistance à distance.
- dans le cadre de la mise en œuvre et du développement des capacités au niveau national : des missions d'assistance technique sur les thématiques liées à la MRV et à l'inventaire forestier national (Cambodge et Viet Nam) ; une mission d'assistance technique pour la mise au point du R-PP et une consultation nationale pour l'approbation du R-PP (Sri Lanka).
- une assistance technique et une formation ciblée proposées en Indonésie afin de faire de la REDD+ un des catalyseurs de l'économie verte.
- le gouvernement du Viet Nam a bénéficié d'un appui technique pour la surveillance de la biodiversité dans le cadre de la REDD+ et pour adapter au niveau national la mise en place des mesures nationales de sauvegarde, en collaboration avec l'Organisation néerlandaise de développement. Cela s'est traduit par la définition d'orientations pour un suivi participatif de la biodiversité permettant d'évaluer l'incidence des activités de REDD+ sur la biodiversité et le respect des garanties environnementales.
- une équipe dédiée a apporté à l'Équateur, au Panama et au Paraguay des conseils techniques et un appui direct à la mise en œuvre de leurs Programmes nationaux conjoints, dans les domaines de la communication, du cadre juridique, des technologies de SIG, des méthodes de modélisation et de l'analyse économique.
- plusieurs pays ont bénéficié d'un adossement technique dans le domaine des garanties. Cela s'est traduit : au Viet Nam, par des mesures nationales de protection ; en Tanzanie, par le renforcement des capacités relatives au PCSE/BeRT et par la participation à la planification des travaux de l'équipe spéciale lors d'un atelier international d'échange de savoirs sur les NSE de la REDD+ ; au Panama, par un exposé

---

<sup>18</sup> «*Backstopping*» (l'adossement désigne l'aide apportée aux pays par le personnel du Programme ONU-REDD, au siège comme dans les bureaux régionaux, notamment sous forme d'un appui technique à distance, de déplacements à des fins de prospection et de missions directement destinées à appuyer les activités des pays.)

sur les garanties et les SIS présenté aux interlocuteurs clés du gouvernement ; enfin, en RDC par un engagement à poursuivre l'élaboration de normes nationales.

- les travaux en cours avec la RDC, l'Indonésie, le Panama, le Paraguay et le Nigéria offrent un exemple de collaboration étroite avec les équipes pays pour cartographier les avantages multiples (favorisant une meilleure appréhension des avantages potentiels et contribuant à la planification nationale de l'utilisation des terres). L'emploi d'un logiciel géospatial d'aide à la décision, afin de déterminer la répartition possible des différentes façons dont la REDD+ peut produire des avantages multiples, est actuellement testé en RDC, et une méthode plus simple est à l'essai dans la province de Sulawesi central. Une étude de cas portant sur la cartographie des mangroves a été menée au Gabon, en République du Congo, en RDC et au Cameroun.
- un appui aux équipes pays ONU-REDD/Programmes nationaux visant à informer les populations autochtones, les communautés locales et les acteurs de la société civile sur la REDD+.
- des conseils politiques et techniques afin de préciser les résultats visés et les méthodologies nécessitant un appui ciblé.
- un appui à la définition de systèmes nationaux de surveillance de la biodiversité et des services écosystémiques.

### **3.3 Secrétariat**

L'aide fournie par le secrétariat au cours de la période de référence a représenté 2 022 401 \$US, soit environ 13 pour cent du montant total des dépenses du AAN et relève essentiellement les tâches suivantes :

- 1) Assurer la qualité des services et des résultats du Programme ONU-REDD grâce à la définition et à l'application d'une assurance-qualité interinstitutionnelle, de procédures de notification et de mécanismes de coordination, qui soient tous effectifs et efficaces ;
- 2) Assurer un appui administratif et logistique au Conseil d'orientation, au groupe stratégique et au groupe d'administration du Programme ONU-REDD ;
- 3) Élaborer et appliquer des méthodes permettant de favoriser le partage des savoirs entre les équipes du Programme ONU-REDD, les pays participants et les acteurs intéressés ; et
- 4) Conclure de nouveaux partenariats et poursuivre ceux existants ; gérer les relations extérieures à l'échelle du programme.

L'aide dispensée par le secrétariat consiste également à entretenir les relations avec les donateurs et à préparer une stratégie de mobilisation des ressources, actuellement en cours d'élaboration. Au cours de

la période considérée, le secrétariat s'est chargé de sensibiliser les donateurs, en raison du nombre croissant de pays partenaires et des besoins accrus en termes d'aide à la préparation. En outre, à la demande des pays, le secrétariat a pris part aux discussions entre les donateurs et les pays concernant la nécessité d'un appui supplémentaire aux efforts nationaux de REDD+.

#### 4. Données financières

Le tableau 3 rassemble les données financières relatives à chaque niveau de réalisation et résultat. Les dépenses totales sont respectivement indiquées pour la période visée (1<sup>er</sup> janvier – juin 2012) et pour la période s'étendant de la date du premier transfert de fonds à celle de la période visée (1<sup>er</sup> novembre 2011 - 30 juin 2012).

**Tableau 3 : Informations financières**<sup>1920</sup>

Résultat du Programme (référence : "Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015")	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
<b>Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités requis pour l'élaboration et la mise en œuvre du MRV et du suivi</b>								
<b>Réalisation 1.1 :</b> Exigences d'information et de suivi pour la REDD+	FAO	284 879	15 198	94 072	66 150	160 222	175 420	
	PNUD							
	PNUE							
<b>Réalisation 1.2 :</b> Outils et méthodes	FAO	1 510 000	121 791	591 923	624 040		1 337 754	

<sup>19</sup> *Contributions engagées* : Montant pour lequel des contrats juridiquement contraignants ont été signés et intégrés dans les systèmes financiers des organismes, y compris les engagements pluriannuels pour lesquels un décaissement peut être effectué au cours des années suivantes.

*Décaissement* : Montant versé à un prestataire ou à une entité en contrepartie de biens reçus, de travail réalisé et/ou de services rendus (les engagements non réglés n'étant pas compris).

*Dépenses* : Total des contributions engagées et des décaissements.

<sup>20</sup> Le montants des dépenses indiqués ici sont non officiels. Les chiffres officiels définitifs pour 2012 seront rendus publics dans le rapport officiel annuel consolidé de l'agent administratif.

Résultat du Programme (référence : "Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015")	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
de MRV et de suivi						1 215 963.00		
	PNUD							
	PNUE	135 000	1 898	11 707	43 059	54 766	56 664	
<b>Réalisation 1.3</b> : Soutien technique à la mise en œuvre et au développement des capacités au niveau national	FAO	4 195 000	391 258	1 243 787	835 351	2 079 138	2 470 396	
	PNUD	295 000		102 507	173 138	275 645	275 645	
	PNUE							
<b>Total partiel</b>		<b>6 419 879</b>	<b>530 145</b>	<b>2 043 996</b>	<b>1 741 737</b>	<b>3 785 733</b>	<b>4 315 878</b>	<b>67%</b>
<b>Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale crédibles et intégrateurs sont élaborés en vue de la mise en œuvre de la REDD+</b>								
<b>Réalisation 2.1</b> : Systèmes crédibles, intégrateurs et placés sous le contrôle des pays pour la collecte des données et l'évaluation des performances	FAO	300 000	8 108	58 474	62 703	121 177	129 285	
	PNUD	1 143 063		502 690	525 368	1 028 058	1 028 058	
	PNUE							
<b>Réalisation 2.2</b> : Cadres renforcés pour la mise en œuvre des politiques et mesures de REDD+	FAO	285 000		67 607	60 176	127 783	127 783	
	PNUD	443 773		120 000	7 575	127 575	127 575	
	PNUE							
<b>Réalisation 2.3</b> : Renforcement des systèmes pour appliquer et	FAO							
	PNUD	513 063			322 867			

Résultat du Programme (référence : "Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015")	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
observer les garanties				242 835		565 701	565 701	
	PNUE							
<b>Réalisation 2.4</b> : Renforcement des capacités pour une gestion efficace des forêts	FAO	250 000	12 215	383	218 416	218 799	231 014	
	PNUD							
	PNUE							
<b>Réalisation 2.5</b> : Un régime foncier au service de la REDD+	FAO	200 000	4 054	41 818	92 958	134 776	138 830	
	PNUD							
	PNUE							
<b>Total partiel</b>		<b>3 134 899</b>	<b>24 377</b>	<b>1 033 806</b>	<b>1 290 063</b>	<b>2 323 869</b>	<b>2 348 246</b>	<b>75%</b>
<b>Résultat 3 : Renforcement des systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, crédible et responsable du financement de la REDD+</b>								
<b>Réalisation 3.1</b> : Des systèmes fiduciaires nationaux fiables pour les paiements fondés sur les résultats	FAO							
	PNUD	366 472		66 942	7 575	74 517	74 517	
	PNUE							
<b>Réalisation 3.2</b> : Des systèmes de répartition des avantages guidés par les principes de transparence, d'équité et de responsabilité	FAO	200 000	4 054	14 920	23 243	38 163	42 217	
	PNUD	253 047		170 010	13 649	183 659	183 659	
	PNUE							
<b>Réalisation 3.3</b> : Risques de	FAO							

Résultat du Programme (référence : "Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015")	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
corruption dans la REDD+	PNUD	871 972		429 490	237 354	666 844	666 844	
	PNUE							
<b>Réalisation 3.4</b> : Les avantages de la REDD+ favorisent l'égalité et la réduction de la pauvreté	FAO							
	PNUD	247 305		30 000		30 000	30 000	
	PNUE							
<b>Réalisation 3.5</b> : Participation des femmes aux systèmes nationaux de REDD+	FAO							
	PNUD	257 305		31 850	4 556	36 406	36 406	
	PNUE							
<b>Total partiel</b>		<b>2 196 101</b>	<b>4 054</b>	<b>743 212</b>	<b>286 377</b>	<b>1 029 589</b>	<b>1 033 643</b>	<b>47%</b>
<b>Résultat 4 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes participent effectivement aux décisions nationales et internationales de REDD+, ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre des stratégies</b>								
<b>Réalisation 4.1</b> : Les peuples autochtones, les communautés locales, les OSC et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités nationaux et internationaux de REDD+.	FAO							
	PNUD	262 967		29 500	71 859	101 359	101 359	
	PNUE							
<b>Réalisation 4.2</b> : Les principes, directives et procédures relatifs à la participation des parties prenantes	FAO							
	PNUD	342 967		196 200	229 900	426 100	426 100	

Résultat du Programme (référence : "Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015")	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
aux processus nationaux et internationaux de REDD+ sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes	PNUE							
<b>Réalisation 4.3</b> : Appui à la mise en œuvre de pratiques et consignes concrètes encadrant l'engagement des acteurs dans les pays REDD+	FAO							
	PNUD	534 230		179 369	23 905	203 273	203 273	
	PNUE							
<b>Réalisation 4.4</b> : Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus nationaux et internationaux de REDD+ et y pèsent de tout leur poids	FAO							
	PNUD	424 230		151 397	121 599	272 996	272 996	
	PNUE							
<b>Réalisation 4.5</b> : Appui aux processus multipartites élargis sur les aspects fondamentaux de la préparation à la REDD+ afin de dégager des consensus et de transformer les systèmes économiques	FAO							
	PNUD							
	PNUE	270 000	3 796	146 782	8 921	155 703	159 499	
<b>Total partiel</b>		<b>1 834 394</b>	<b>3 796</b>	<b>703 248</b>	<b>456 184</b>	<b>1 159 432</b>	<b>1 163 228</b>	<b>63%</b>
<b>Résultat 5 : Les avantages multiples des forêts sont réalisés et préservés dans les stratégies et activités de REDD+</b>								
<b>Réalisation 5.1</b> : Élaboration des	FAO							

Résultat du Programme (référence : "Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015")	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
principes, critères et démarches environnementaux et sociaux garants des avantages multiples des forêts dans le cadre de la REDD+	PNUD	453 455		110 066	79 567	189 633	189 633	
	PNUE	210 000	2 952	144 884	62 164	207 048	210 000	
<b>Réalisation 5.2</b> : Démarches visant à élaborer des systèmes d'information sur les avantages écosystémiques multiples de la REDD+	FAO	480 000	4 054	54 065	55 361	109 426	113 480	
	PNUD	898 529		273 360	197 820	471 180	471 180	
	PNUE	380 000	5 342	181 763	175 799	357 562	362 904	
<b>Réalisation 5.3</b> : Outils, méthodes et orientations pour inciter à tirer profit des avantages multiples	FAO							
	PNUD							
	PNUE	650 000	9 138	241 220	190 368	431 588	440 726	
<b>Réalisation 5.4</b> : Renforcement des capacités, soutien technique, acteurs fédérés autour des avantages multiples, garantie et concrétisation de ces derniers	FAO							
	PNUD							
	PNUE	1 110 000	15 605	313 240	427 032	740 272	755 877	
<b>Total partiel</b>		<b>4 181 984</b>	<b>37 091</b>	<b>1 318 598</b>	<b>1 188 110</b>	<b>2 506 708</b>	<b>2 543 799</b>	<b>61%</b>
<b>Résultat 6 : Les processus de transition vers une économie verte sont valorisés comme résultant des stratégies et investissements de REDD+</b>								
<b>Réalisation 6.1</b> : Défendre le rôle de catalyseur de la REDD+ dans la	FAO							
	PNUD							

Résultat du Programme (référence : “Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015”)	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
transition vers une économie verte	PNUE	517 499	7 275	203 445	19 211	222 656	229 931	
<b>Réalisation 6.2</b> : Conseils techniques à l'appui des solutions d'investissements pour la REDD+	FAO							
	PNUD							
	PNUE	846 498	11 901	200 730	67 968	268 698	280 599	
<b>Réalisation 6.3</b> : L'appui du Programme ONU-REDD s'inscrit dans la planification pour le développement et les autres processus pertinents à l'échelon national	FAO							
	PNUD	100 000		18 130	13 499	31 630	31 630	
	PNUE							
<b>Réalisation 6.4</b> : Appui technique et formation ciblée permettant de faire de la REDD+ un catalyseur de l'économie verte	FAO							
	PNUD							
	PNUE	1 052 330	93 751	440 167	67 734	507 901	601 652	
<b>Total partiel</b>		<b>2 516 327</b>	<b>112 927</b>	<b>862 472</b>	<b>168 412</b>	<b>1 030 884</b>	<b>1 143 811</b>	<b>45%</b>
<b>Résultat 7 : Développement, gestion, analyse et partage des connaissances du Programme ONU-REDD en vue d'appuyer les efforts de REDD+ à tous les niveaux</b>								
<b>Réalisation 7.1</b> : Les systèmes actuels de gestion des connaissances seront améliorés et de nouveaux systèmes seront établis	FAO	221 250	5 754	63 558	82 970	146 528	152 282	
	PNUD	50 000			7 755	7 755	7 755	
	PNUE				18 393			

Résultat du Programme (référence : “Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015”)	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
		25 000	351	3 612		22 005	22 356	
<b>Réalisation 7.2</b> : L'échange des connaissances et de nouveaux outils pour leur mise en commun seront facilités, élaborés et coordonnés aux divers niveaux opérationnels	FAO	110 625		42 441	64 603	107 044	107 044	
	PNUD	120 000		12 000	12 278	24 278	24 278	
	PNUE	50 000	703	6 476	24 182	30 658	31 361	
<b>Réalisation 7.3</b> : Les outils de partage des connaissances seront transmis en temps utile à un public plus large afin de faciliter la connaissance de la REDD+ et de faire du Programme une ressource précieuse en matière de REDD+	FAO	110 625	5 754	35 016	46 900	81 916	87 670	
	PNUD							
	PNUE	317 264		86 768	125 694	212 462	212 462	
<b>Total partiel</b>		<b>1 004 764</b>	<b>12 562</b>	<b>249 871</b>	<b>382 775</b>	<b>632 646</b>	<b>645 208</b>	<b>64%</b>
<b>Résultat 8 : Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires ONU-REDD, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces</b>								
<b>Réalisation 8.1</b> : Fourniture d'une coordination et d'une planification stratégique globales afin d'améliorer la collaboration entre les institutions et avec les partenaires	Toutes	574 016		203 235	258 157	461 392	461 392	
<b>Réalisation 8.2</b> : Coordination des	Toutes				161 769			

Résultat du Programme (référence : “Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015”)	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012			2011-2012	
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
Programmes nationaux afin de garantir une exécution efficace du Programme		496 798		100 062		261 831	261 831	
<b>Réalisation 8.3</b> : Coordination du Programme global afin de garantir l'exécution efficace du Programme	Toutes	451 798		119 824	162 869	282 692	282 692	
<b>Réalisation 8.4</b> : Le Conseil d'orientation est doté de procédures et de compétences lui permettant de prendre efficacement des décisions	Toutes	840 439		230 249	328 290	558 539	558 539	
<b>Réalisation 8.5</b> : Le Programme ONU-REDD est suivi et évalué ; des ressources supplémentaires sont mobilisées pour atteindre l'objectif de financement quinquennal	Toutes	298 644		93 518	166 250	259 767	259 767	
<b>Total partiel</b>		<b>2 661 695</b>		<b>746 887</b>	<b>1 077 335</b>	<b>1 824 222</b>	<b>1 824 222</b>	<b>69%</b>
<b>Total par organisme des Nations Unies participant (tous résultats) :</b>	<b>FAO</b>	<b>8 675 040</b>	<b>572 240</b>	<b>2 515 220</b>	<b>2 462 126</b>	<b>4 977 346</b>	<b>5 549 586</b>	<b>64%</b>
	<b>PNUD</b>	<b>8 317 341</b>		<b>2 861 571</b>	<b>2 347 392</b>	<b>5 208 963</b>	<b>5 208 963</b>	<b>63%</b>
	<b>PNUE</b>	<b>6 957 662</b>	<b>152 712</b>	<b>2 325 300</b>	<b>1 781 475</b>	<b>4 106 775</b>	<b>4 259 487</b>	<b>61%</b>
<b>Coûts d'appui indirect (7%)</b>		1 676 503	50 747	539 146	461 370	1 000 516	1 051 262	

Résultat du Programme (référence : “Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015”)	Org. de l'ONU part.	Budget (\$US)	État d'avancement de la mise en œuvre (financier) (\$US)					Versement (%)
			2011	2012		2011-2012		
			Dépenses totales 2011 (A)	Contributions engagées 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (B)	Décaissements 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 (C)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> janv. – 30 juin 2012 B+C (D)	Dépenses totales 1 <sup>er</sup> nov. 2011 - 30 juin 2012 A+D (E)	
<b>Total général</b>		25 626 546	775 699	8 241 237	7 052 362	15 293 599	16 069 298	63%

Tableau 4. Dépenses de chaque catégorie d'appui et proportion au total des dépenses. (1<sup>er</sup> novembre 2011 – 30 juin 2012)

Catégorie d'assistance	Dépenses (\$US)	Dépenses par catégorie / dépenses totales (1 <sup>er</sup> nov. 2011 – 30 juin 2012) (%)
Fonctions d'appui international	4 331 793	27
Appui spécifique aux pays	9 715 103	60
Appui ciblé (hors adossement)	3 928 983	(24)
Adossement <sup>21</sup>	5 786 120	(36)
Secrétariat	2 022 402	13

<sup>21</sup> «Backstopping».